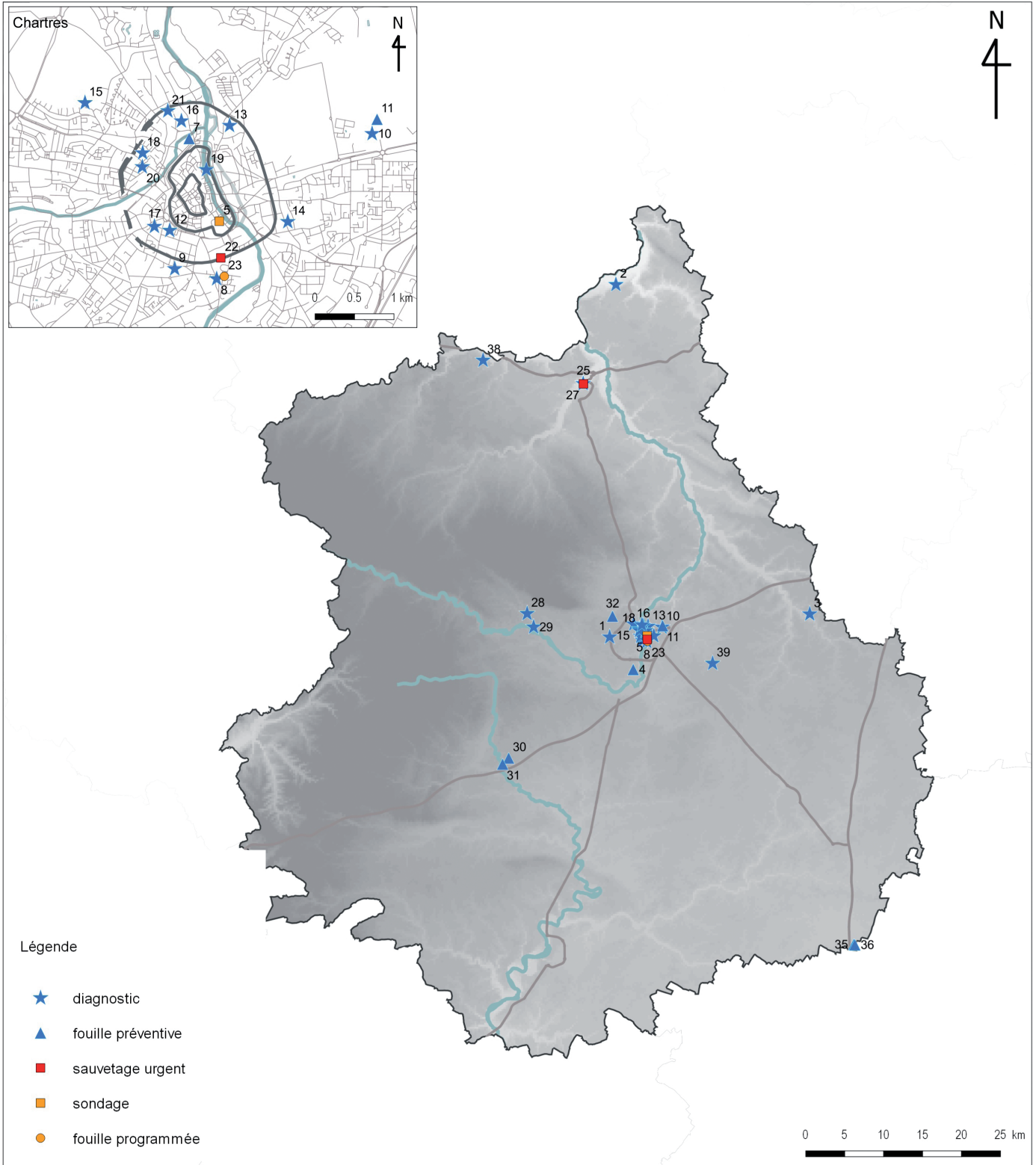


Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28	Prospection aérienne dans le département d'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)	PRD		0611378	
28	Prospection dans la vallée de l'Eure, de Chartres à Maintenon	Gabriel Obringer (BEN)	PRD		0611395	
28 006	Amilly, Pôles ouest phase 1 Les Monts-d'Ouerray	Franck Verneau (INRAP)	OPD	FER GAL	0611458	1
28 007	Anet et Saussay, Voie de liaison RD 928-RD 116	Emilie Fencke (COL)	OPD		0611455	2
28 015	Auneau, Les Nonains	Grégoire Bailleux (INRAP)	OPD	GAL	0611492	3
28 024 008	Barjouville, Montmureau	Olivier Labat (COL)	SP	MA	0611186	4
28 085 008	Chartres, église Saint-Pierre	Stéphane Herouin (COL)	SD		0611475	5 NR
28 085 128	Chartres, complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val	Bruno Bazin (COL)	FP	GAL	0611885	6
28 085 294	Chartres, Construction de la résidence de la Porte Drouaise	Mélanie Lefils (PRIV)	SP	GAL MA	069535	7 NR
28 085 330	Chartres, 79 rue Saint-Brice	Sonia Papaian (COL)	OPD	CON	0610320	8
28 085 332	Chartres, 65 rue de Reverdy, 53 rue Chanzy	Thomas Lecroere (COL)	OPD	CON	0610449	9
28 085 337	Chartres, Plateau nord-est (3ème tranche)	Stéphane Herouin (COL)	OPD		0610687	10 NR
28 085 340	Chartres, Plateau Nord-Est Tranche 2 Néolithique	Frédéric Dupont (COL)	SP	NEO FER	0611113	11
28 085 341	Chartres, Collège Hélène-Boucher, 23 boulevard Chasles	Juliette Astruc (COL)	OPD	GAL	0610787	12
28 085 348	Chartres, 70 rue des Grandes-Filles-Dieu	Jérémy Viret (COL)	PRD	CON	0611109	13
28 085 349	Chartres, 66 rue du Souvenir-Français	Marielle Guingueno (COL)	OPD		0611167	14 ON
28 085 350	Chartres, Lycée Jehan de Beauce 20 rue du Commandant-Chesne	Delphine Capron (COL)	OPD		0611194	15 ON
28 085 352	Chartres, 13-15 rue du Bourg-Neuf	Jérémy Viret (COL)	OPD	GAL MA MOD	0611224	16
28 085 353	Chartres, 25-27 rue du Grand-Faubourg	Juliette Astruc (COL)	OPD	MOD	0611253	17
28 085 354	Chartres, 46 rue du Faubourg-Saint-Jean	Marielle Guingueno (COL)	OPD		0611272	18 ON
28 085 357	Chartres, 6 bis rue du Massacre	Fanny Gauthier (COL)	OPD	MA MOD	0611280	19 ON
28 085 358	Chartres, 47-49 rue du Faubourg-Saint-Jean	Juliette Astruc (COL)	OPD	GAL MA MOD CON	0611295	20
28 085 360	Chartres, 13-19 rue de l'Arbre de la Liberté	Thomas Lecroere (COL)	OPD	GAL	0611441	21
28 085 363	Chartres, rue Vintant	Bruno Bazin (COL)	SU	GAL	0611592	22
28 085 364	Chartres, église Saint-Martin-au-Val	Bruno Bazin (COL)	FP	GAL MA	0611465	23
28 134	Dreux, rue Claye	Pierre Perrichon (COL)	OPD		0611312	24
28 134	Dreux, rue Pastre	Pierre Perrichon (COL)	OPD	GAL MA	0611313	25
28 134	Dreux, site Esmerly-Caron	Pierre Perrichon (COL)	OPD	GAL MA	0611338	26
28 134	Dreux, Boulevard Pasteur	Pierre Perrichon (COL)	SU		0611466	27 NR
28 154	Fontaine-la-Guyon, les Défaits, la Remise-des-Défaits	Florent Mercey (INRAP)	OPD	GAL	0611357	28
28 154	Fontaine-la-Guyon, le Molet (2)	Johannes Musch (INRAP)	OPD		0611358	29 NR
28 196 041	Illiers-Combray, Déviation tronçon RD 154 à RD 921 sud, tranche 1, phase 2	Emilie Fencke (COL)	SP	NEO FER	0611192	30

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28 196 046	Illiers-Combray, Déviation RD 154 à RD 921 sud tranche 1 phase 2	Etienne Jaffrot (PRIV)	SP	MA	0611476	31
28 229 015	Mainvilliers, La Mare Corbonne	Marjolaine de Muylder (INRAP)	SP	GAL	0611290	32
28 269 020	Morancez, rue des Artisans, la Marnière de Chavannes	Bruno Lecomte (COL)	SP	BRO	0610889	33
28 303 014	Poupry, Villeneuve	Sophie Liegard (COL)	SP	FER MA	068141	34
28 303 029	Poupry, ZA Artenay Poupry Tranche 2 La Fromagée, les Hernies (Antiquité)	Florian Sarreste (PRIV)	SP	FER GAL	0610818	35
28 303 030	Poupry, ZA Artenay Poupry Tranche 2 Les Hernies(Protohistoire)	Antoine David (PRIV)	SP	FER	0610819	36
28 313	Reclainville, Déviation et aménagement d'une voie nouvelle sur RD 17	Pierre Perrichon (COL)	OPD	NEO MOD	069791	37
28 348	Saint-Lubin-des-Joncherets, les Ravigneaux (tranche 2)	Fabrice Brutus (INRAP)	OPD	CON	0611336	38
28 380	Sours, Les Grouaches	Marie-France Creusillet (INRAP)	OPD	NEO FER	0611368	39
28 387 013	Thiron-Gardais, cloître et façade nord de l'abbatiale	Sophie Liegard (COL)	SU	MA	0611440	40
28 391 012	Toury, la Haute-Borne	Hélène Assemat (PRIV)	SP	FER GAL MA	0610848	41





## Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir

Les conditions climatiques n'ont permis de repérer qu'un faible nombre de sites (15 sites ou indices de sites ont fait l'objet d'une notice). Les vestiges sont avant tout des

traces de structures fossoyées. Seuls, trois sites comportent des substructions.

**Alain Lelong**

## Vallée de l'Eure, de Chartres à Maintenon

Dans le cadre de recherches sur l'occupation humaine de la vallée de l'Eure et de ses abords, des prospections principalement pédestres sont menées de façon (plus ou moins) régulière depuis 1995.

Concluant cette série d'opérations concernant 11 communes du nord-est du département d'Eure-et-Loir, l'année 2016 a été consacrée à l'exploitation des données recueillies lors des campagnes précédentes et à l'acquisition d'informations complémentaires sur les sites identifiés. En premier lieu, un travail de confrontation des observations faites au sol depuis 1995 avec les photographies réalisées en prospection aérienne s'est révélé très instructif, amenant à valider ou préciser des hypothèses émises sur le terrain.

De plus, la campagne de 2016 a permis, entre autres, à l'occasion de vérifications au sol de sites déjà connus, de relever de nouveaux indices de présence humaine. Ainsi plusieurs nouveaux sites préhistoriques, dont la datation reste pour l'instant souvent imprécise, ont été repérés grâce au matériel collecté en surface. Par ailleurs, au nombre des trouvailles significatives figure, pour la période protohistorique, la découverte fortuite, hors

contexte archéologique, d'une monnaie gauloise, un potin à l'aigle des Carnutes, sur la commune de Saint-Piat.

En revanche, en fond de vallée, les prospections pédestres, comme les années précédentes, se sont révélées décevantes, voire négatives : de nombreux aménagements de toutes natures ont en effet profondément modifié la physionomie de certains secteurs, compromettant la recherche d'indices ou effaçant même tout vestige d'occupation passée. Ainsi certains sites identifiés auparavant, comme dans le hameau de Dionval, sont devenus à présent inaccessibles ou ont totalement disparu, victimes de constructions d'habitations ou d'équipements divers. Les zones les plus touchées par ces travaux se trouvent sur les communes de Jouy, Saint-Piat, Saint-Prest...

À l'avenir, il serait souhaitable de pouvoir étendre le champ de reconnaissance au territoire des communes avoisinantes pour bénéficier d'une vision plus large et globale de l'occupation humaine, depuis les origines, dans ce secteur-clé de la vallée de l'Eure.

**Gabriel Obringer**

## Les Monts-d'Ouerray, Pôles ouest phase 1

Contrairement aux diagnostics voisins réalisés en 2014, l'opération réalisée cette année n'a pas apporté de nouvelles découvertes datant du Paléolithique. Les traces d'occupation du secteur commencent au Néolithique moyen et plus précisément au Chasséen septentrional, c'est-à-dire au V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Les vestiges se composent de mobilier lithique et céramique dans des remblais ou colluvions tardifs au nord, mais également présents dans des limons peu perturbés (zones 2 et 3 au centre et au sud-est des parcelles). Il est possible que quelques fossés et foyers soient à associer à ce mobilier mais sans certitude.

Il existe ensuite un hiatus dans l'occupation qui ne reprend qu'au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. avec l'implantation d'un site d'habitat ouvert, dense sur 2,8 ha et un peu moins dense sur 1,7 ha supplémentaires. Ce site, outre des fossés de complexité variable et de dimensions comprises entre 0,5 m et 4,5 m, comprend des fours en batterie de grandes dimensions : 1,5 m par 4,5 m. Ce type de fours est bien connu en Europe du nord ainsi qu'en Allemagne, dans les Vosges, en Suisse et en Limagne d'Auvergne, mais dans des dimensions plus faibles pour cette dernière région.

Il semble qu'une nouvelle interruption ait lieu entre la fin de l'occupation précédente qui pourrait se faire vers le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., et l'installation d'un bâtiment à ossature rectangulaire probablement à parois rejetées, à la Tène moyenne ou finale, soit entre -300 et -50. Quelques petites fosses accompagnent ce bâtiment, mais aucun fossé ne vient ceindre cette installation qui pourrait s'étendre, hors emprise en direction du sud-est.

Côté ouest du diagnostic, un angle de deux fossés marque la réoccupation du secteur à la toute fin de La Tène finale, vers -80 / -50. Il peut s'agir d'un angle d'en-

clos entourant une petite ferme, schéma bien connu pour la fin de l'ère gauloise.

Au tout début de la période romaine, de nouveaux fossés sont creusés, mais il est délicat de définir des enclos pour deux raisons. En premier lieu, rare est le mobilier collecté en surface ou lors des sondages dans les fossés, entravant une répartition chronologique des différentes sections de fossés. Et en second lieu, la présence d'une ligne électrique aérienne a limité les possibilités de suivre les fossés et d'établir des correspondances certaines. Des différences de datations entre les fossés observés en 2014 dans les parcelles contigües, côté ouest, amènent également quelque prudence dans l'analyse des potentiels enclos fossoyés. L'occupation contemporaine de ces fossés est très mal connue et n'a laissé aucune structure bien datée dans les parcelles diagnostiquées cette fois-ci. L'occupation d'époque romaine semble peu dense dans ce secteur et ne dépasse pas la tranchée 209, soit 150 m en direction de l'est.

La période romaine est représentée également par une incinération qui est enfouie en pleine terre à une vingtaine de mètres du bâtiment laténien, à l'extrémité sud-est du diagnostic. Deux autres fosses contenant de la céramique gallo-romaine ont été localisées à quelques mètres de l'incinération mais aucun caractère funéraire n'a été relevé dans ces structures.

Aucun vestige médiéval n'a été vu lors du diagnostic et les vestiges modernes et contemporains se résument à des fossés de parcelles figurant sur le cadastre napoléonien et des rejets de scories de forge dans un petit creusement.

**Franck Verneau**

## ANET, SAUSSAY

### Voie de liaison RD 928-RD 116

L'opération de diagnostic sur le projet de liaison routière entre la RD928 et la RD116 à Anet et Saussay a permis de reconnaître les traces d'occupations humaines s'échelonnant du Néolithique à l'époque contemporaine.

Les observations géomorphologiques réalisées dans le cadre de cette intervention ont permis de mettre en évidence le potentiel de cette zone d'étude privilégiée située dans la plaine alluviale de l'Eure. De rares indices de fréquentation au Néolithique, notamment durant l'étape ancienne de cette période, plus précisément au Bq/VSG (nucléus à lame et fragment de bracelet en schiste) ont pu être identifiés, notamment dans la moitié est de l'emprise. L'occupation du secteur est du diagnostic durant la Protohistoire ancienne est documentée par la découverte d'un enclos circulaire à vocation probablement funéraire, associé à des indices mobiliers s'étendant sur une large aire de près de 8 000 m<sup>2</sup>. La présence d'un établisse-

ment fossoyé trapézoïdal à partition interne, déjà connu par prospection aérienne, a été confirmée par les observations archéologiques. Ces dernières ont permis de repérer précisément la localisation d'une partie des fossés de l'enclos, notamment de la zone d'intersection entre les fossés d'enclos et le fossé de partition interne. Les sondages réalisés dans les fossés ont cependant livré peu d'éléments de datation, provenant presque exclusivement des comblements d'abandon. Ils témoignent du colmatage définitif des fossés dans le courant du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ; seul un élément (1 vase NPR43d) permet d'établir une occupation dès -60. Dans la moitié ouest de l'emprise, sur une surface minimale estimée à 300 m<sup>2</sup>, un petit groupe de cinq sépultures, dont l'une livre une plaque-boucle de facture mérovingienne (fin VII<sup>e</sup> -début VIII<sup>e</sup> s.), atteste la vocation funéraire du secteur au haut Moyen Âge. À cette occupation alto-médiévale se superpose un habitat rural médiéval composé de bâtiments,

poteau, fonds de cabane, fosses, d'au moins un four et de rares sections de fossés participant à l'organisation de l'espace. Ces vestiges livrent un mobilier céramique dont les caractéristiques techniques renvoient aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s. et dont l'homogénéité suggère une relativement courte durée d'occupation. Toujours dans la moitié ouest de l'emprise, sur les parcelles situées dans la pente vers la vallée de l'Eure, de nombreux indices de pratique de la viticulture ont été observés. Les différences d'orientation ainsi que les éléments mobiliers mis au jour permettent de distinguer deux états de cette culture : l'une remontant à la période médiévale (XIV<sup>e</sup> s.), la seconde, inscrite dans les limites parcellaires figurant sur le cadastre de 1833, datable de l'époque contemporaine (et peut-être moderne) et qui a perduré jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s. dans ce secteur du département.

**Émilie Fencke**



Anet et Saussay (Eure-et-Loir) voie de liaison RD 928-RD 116, vue générale du bâtiment médiéval (Y. Sorel, CD 28).

Gallo-romain

## AUNEAU Les Nonains

Le diagnostic archéologique prescrit à Auneau, au lieu-dit Les Nonains, a permis la découverte de 142 faits sur une importante surface (plus d'un hectare), datés de l'Antiquité. Les principaux vestiges sont constitués de murs maçonnés, de constructions légères (poteaux plantés et sablières basses), de fosses, d'un four domestique, de fosses d'extraction de matériaux (argiles à meulière) et de fossés. L'étude du mobilier céramique a permis de compléter les données stratigraphiques et de déceler trois phases d'occupation : le 1<sup>er</sup> s., qui voit l'installation d'un premier établissement apparemment assez modeste ; le II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., qui voit le développement de l'établissement et son *optimum*, le IV<sup>e</sup> s., enfin, qui correspond probablement à une réoccupation du site

après son abandon, en vue de son démantèlement. Le plan général des vestiges à l'issue du diagnostic n'est ni assez complet ni assez fourni pour qu'on puisse évoquer une *villa* gallo-romaine. Il s'agit plus certainement d'un établissement de type ferme, assez bien développé par ses occupants au cours de la phase 2, pour avoir pu compter parmi ses éléments plusieurs constructions en dur, peut-être assez vastes. La fouille de ce site permettrait de compléter notre connaissance de ce type d'établissement rural antique, dont les exemples étudiés sont encore rares dans ce secteur d'Auneau.

**Grégoire Bailleux**

Moyen Âge

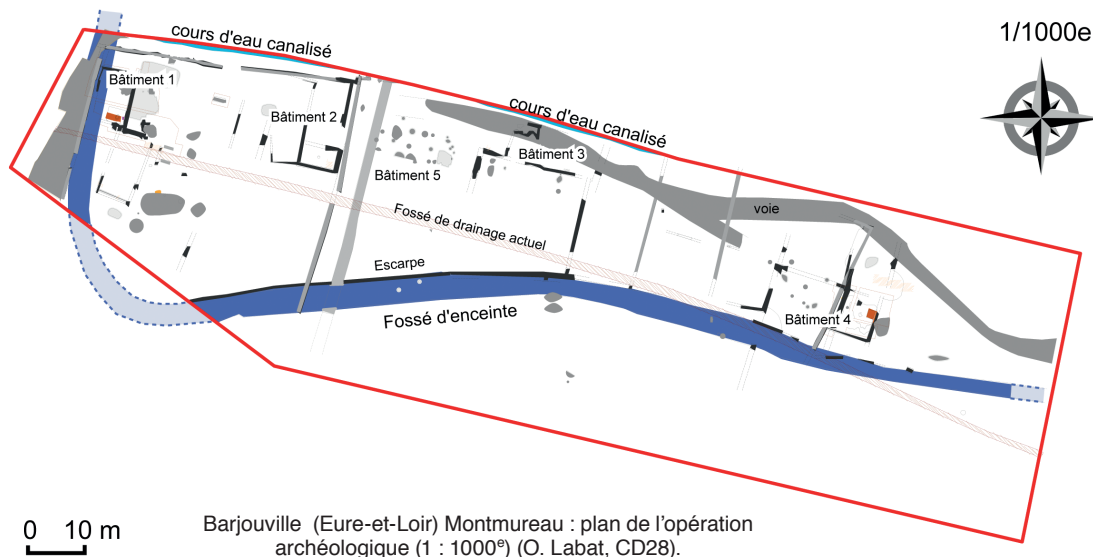
## BARJOUVILLE Montmureau

L'opération de fouille de l'occupation médiévale de Montmureau fait suite à une opération de diagnostic réalisée par P. Perrichon en 2015. Les vestiges de l'occupation semblaient alors circonscrits par un seul fossé de grande largeur à l'exclusion de la bordure nord. Outre ce fossé, les éléments matériels de cette occupation consistaient en un mur, observé sur 25 m de longueur et interprété comme un mur de terrasse en limite nord, accompagné d'un ensemble de murs et de potentielles pièces excavées. À des fins d'analyse, les différentes structures avaient alors été regroupées en deux pôles d'occupation dans le rapport de diagnostic. Le premier, situé à l'est, comprenait un bâtiment avec un possible niveau de sol associé et peut-être une cour quand le second, situé à l'ouest, semblait matérialisé notamment par un four. Le faible mobilier céramique collecté, homogène sur l'ensemble de l'espace considéré, inscrit cette occupation dans une fourchette allant du milieu du XIII<sup>e</sup> s. au milieu du XIV<sup>e</sup> s.

souvent bordé d'espaces interprétés comme étant des cours. Dans la grande majorité des cas, une stratigraphie comprenant au moins un niveau de sol a pu être mise en évidence et parmi eux un bâtiment (bâtiment 1) présente une stratigraphie complexe qui reflète d'importantes reprises. Enfin, un sixième pôle, plus modeste, comprend un four, une fosse de rejet principale associée à des fosses secondaires ainsi qu'un possible bâtiment en bâti léger dans la partie occidentale. En outre, le mur de terrasse s'est avéré être un des nombreux éléments parcellaires modernes mis au jour dans l'emprise de fouille, associables chronologiquement à un système hydraulique composé du vannage et de fossés de délestage d'un cours d'eau canalisé.

Les vestiges se composent de maçonneries dérasées parfois associées à des niveaux de sol, de structures de combustion dont une sole de cheminée de grande dimension. Le mobilier céramique en présence couvre une période s'étalant entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. (principalement céramique glaçurée verte commune et céramique

La fouille a mis en évidence cinq principaux pôles d'occupation qui se structurent tous autour d'un habitat



Barjouville (Eure-et-Loir) Montmureau : plan de l'opération archéologique (1 : 1000<sup>e</sup>) (O. Labat, CD28).

rouge de type Dourdan/Chartres mais également grès de beauvaisis). La découverte d'une ampoule de pèlerin en plomb dans un des derniers états de sol du bâtiment 1 paraît confirmer ce *terminus ante quem*.

Comme pressenti à l'issue du diagnostic, les vestiges sont concentrés dans une zone ceinturée par un puissant fossé (3,5 m de large pour 2 m de profondeur) longé sur l'intérieur par un empierrément interprété comme une possible escarpe (talus intérieur du fossé d'un ouvrage fortifié). L'intérieur de cet espace illustrerait à la

fois, vers le début du XV<sup>e</sup> s., on constate une période d'abandon marquée par un scellement des vestiges par colluvionnement. Les lieux ne semblent réoccupés qu'à la période moderne et ce de manière beaucoup moins marquée que précédemment. En effet, seuls des murs parcellaires associés à des aménagements hydrauliques mis en œuvre afin de gérer le flux d'un ru viennent dès lors se substituer à l'habitat.

L'un des enjeux de la phase d'étude qui est désormais largement engagée sera de restituer la fonction de ces différents espaces et de leur évolution jusqu'à leur abandon qui semble se produire au début du XV<sup>e</sup> s. Ainsi, peut-on postuler que le manoir réputé avoir été érigé à l'époque moderne à proximité immédiate témoigne plutôt d'une continuité de l'occupation seigneuriale du secteur de Montmureau. On peut dès lors s'interroger sur cette apparente contraction de l'ensemble manorial. Serait-elle liée à un problème environnemental ? L'importance des niveaux de colluvions et les problèmes de rétention d'eau dans ce secteur sont-ils à l'origine de l'abandon du site ? C'est à ces questions que devront répondre les différentes études notamment paléo-environnementales et archivistiques, qui ont été entreprises à l'issue de la fouille.

Olivier Labat



Barjouville (Eure-et-Loir) Montmureau : vue recto et verso de l'ampoule de pèlerinage (O. Labat, CD28).

## CHARTRES Église Saint-Pierre

Notice non reçue

Gallo-romain

## CHARTRES Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val

La campagne 2016 apporte des informations complémentaires sur la construction du bâtiment 1 et son environnement immédiat. La réalisation d'un sondage entre le mur périphérique ouest et le mur ouest de la pièce centrale du bâtiment 1 montre les différentes étapes de construction de l'édifice. Ainsi, les fondations entaillent des remblais déjà en place, peut-être en lien avec les maçonneries antérieures dégagées lors des campagnes

précédentes. Les piliers en blocs calcaire de grand appareil puis les segments de soubassement en silex prennent place sur les fondations avant un remblaiement important en intérieur du bâtiment. Le mur en élévation est très résiduel sur la fondation du mur périphérique ouest et totalement récupéré sur le soubassement de la pièce centrale. Des dépôts de mortiers et de déchets calcaire attestent de la construction des élévations ainsi



qu'une tranchée peu profonde autour de la pièce centrale qui pourrait être l'empreinte d'un échafaudage. Sous les sols intérieurs de la galerie de circulation et sous les deux sols successifs de la pièce centrale, deux aires de travail, constituées de fins litages de mortier, d'un sol en cail-loutis, de foyers et de trous de poteau, contrastent avec les épais remblais de construction. Les fragments de céramique peu nombreux situent la construction du bâtiment 1 à l'époque flavienne. En façade est du bâtiment 1, un nouvel aménagement a été identifié (bâtiment 2). Très partiellement dégagé en 2013, il comprend un mur nord-sud, constitué de briques sur une hauteur de plus d'un mètre et cadencé par des pilastres. Ce mur délimite à l'est un sol en mortier hydraulique, dont les dalles calcaires qui le constituaient ont été récupérées. En limite de fouille nord-est, un bassin décoré de marbre a été entrevu. En son sein, plusieurs bois taillés et parfois brûlés sont présents. Le bâtiment 2 pourrait être une fontaine monumentale ou un nymphée. Son abandon est effectif au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. De nombreuses couches de démolition sont déposées en contrebas du mur est du bâtiment 1 et viennent recouvrir le bâtiment 2. Des couches épaisses de tourbe et de dépôts alluviaux s'intercalent entre ces couches d'abandon. Au sud du bâtiment 1, dans le portique, un artisanat du fer et des alliages cuivreux a été



Chartres (Eure-et-Loir) Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val, bâtiment 2 : mur ouest en opus testaceum de la fontaine monumentale (direction de l'Archéologie ville de Chartres).

mis en évidence. Daté du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., il intervient avant la phase de récupération des murs du portique. Dans le même secteur, un creusement longiligne, dans lequel une inscription à Apollon a été découverte, prend place à l'ouest du mur est du portique. Il pourrait être en lien avec le fossé 10009 plus à l'ouest.

**Bruno Bazin**

## CHARTRES 1 place Drouaise

Notice non reçue

Époque contemporaine

## CHARTRES 79 rue Saint-Brice

Le diagnostic archéologique concerne une parcelle de 203 m<sup>2</sup> de superficie située au numéro 79 de la rue Saint-Brice, à Chartres. Elle est localisée dans le secteur sud-sud-est de la ville, sur le versant ouest de la vallée de l'Eure, dans la partie basse du flanc du coteau donnant sur la vallée. Elle se situe à environ 330 m de distance du tracé actuel de l'Eure.

Au total, six tranchées et un sondage profond ont été réalisés. Bien que située dans un secteur à fort potentiel archéologique, l'opération n'a livré aucun vestige antérieur

à l'ère industrielle. Les formations résiduelles d'argile à silex (Rs) sont apparues entre 133,16 m et 133 m NGF et le toit de la craie sénonienne à 132,79 m NGF. Au nord de la zone prescrite, une vaste structure excavée non datée a été identifiée sous l'épaisse couche de terres végétales anciennes, qui contient du mobilier hétérogène d'époque récente. Deux puits maçonnés de la période industrielle se succèdent au sud de la parcelle.

**Sonia Papaïan**

Époque contemporaine

## CHARTRES 65 rue de Reverdy, 53 rue Chanzy

Les parcelles prescrites sont localisées dans la partie sud de la ville de Chartres, dans le quartier dit « Chanzy ». Le site est situé juste à l'extérieur du tracé du fossé à talus massif déterminant les limites de la ville antique. Les précédentes opérations archéologiques ont montré l'absence d'urbanisation et la vocation agricole du secteur. L'opération de diagnostic, menée du 18 au 20 juillet

2016, a mis en évidence la quasi-absence d'horizon limoneux conservé et un important remblaiement de la zone (près de 3 m) correspondant très probablement à l'aménagement du quartier dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s.

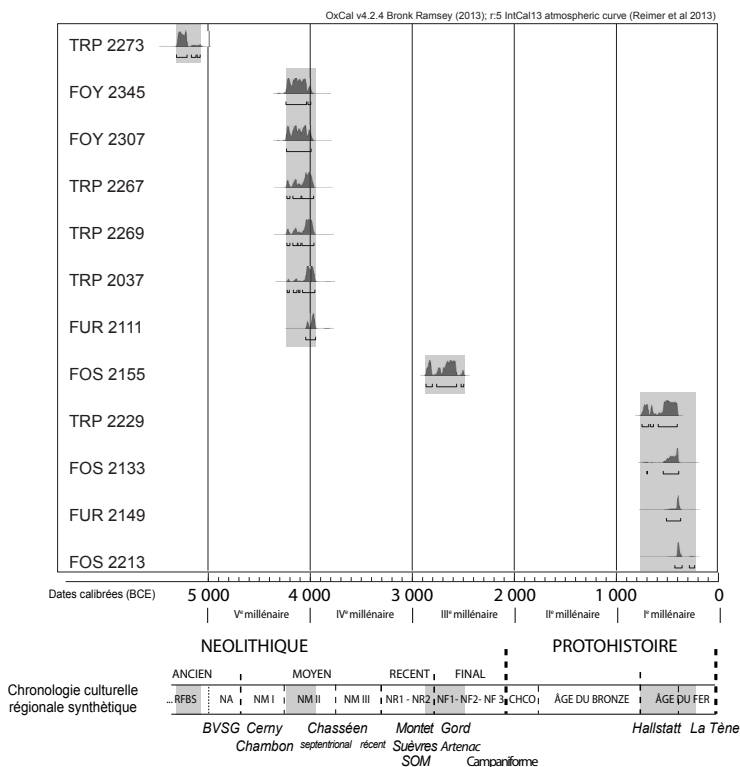
**Thomas Lecroère**

## CHARTRES Plateau nord-est (3<sup>ème</sup> tranche)

Notice non reçue

Cette opération a permis la découverte de deux occupations homogènes, l'une néolithique, essentiellement à l'ouest, l'autre protohistorique, à l'est. Mais, il s'agit d'une opération dont la largeur limitée empêche d'avoir accès à une extension pertinente pour la compréhension complète des occupations. Les données recueillies pourront donc être incrémentées par les éléments

obtenus lors des prochaines opérations sur le plateau Nord-Est. Par ailleurs, en dépit des bombardements de la seconde Guerre Mondiale, les vestiges sont bien conservés à l'ouest, sous le remblai mis en place pour l'aménagement des pistes. C'est moins vrai, à l'est où les activités agricoles puis aéronautiques semblent avoir dispersé en partie le site en surface. Pour le Néolithique, les découvertes concernent une occupation domestique de la première partie du Néolithique moyen II (Chasséen septentrional) à - 4 000 BCE. Cette datation est cohérente entre les études d'artefacts et les datations absolues. Il semble exister de rares éléments plus anciens ou plus récents. Cette implantation est caractérisée par une nappe de mobilier recouvrant un ensemble de structures pouvant appartenir aux fondations d'un bâtiment (circulaire ?) ; mais aussi par un groupement de structures de chauffe, séparé de la probable unité d'habitation, et marqué par la récurrence de plat à pain. Ce site est donc un indice supplémentaire de la densité locale d'occupation au Chasséen septentrional. Il pourrait permettre d'aider à le redéfinir. L'occupation datée de la transition entre les deux âges du Fer, doit son attribution aux datations relatives et absolues. Elle est très dense, mais il faut signaler l'absence de structures de stockage, de fossés d'enclos ou d'espace funéraire. Si des plans de bâtiments sont décelables, un sol d'occupation semble aussi exister dans cet espace certainement en rapport avec les activités artisanales. Les références connues, permettent d'inclure ce site dans la zone de répartition de la céramique peinte de type vixéen. Le site porte, par ailleurs, les stigmates d'une maille parcellaire, nord-sud / est-ouest. À l'ouest de la zone fouillée, où cette maille est très nette, des structures semblent liées à des phénomènes agricoles.



Chartres (Eure-et-Loir) Plateau Nord-Est tranche 2 : résultats calibrés des datations au radiocarbone sur le site. (Frédéric Dupont, direction de l'Archéologie ville de Chartres).

Frédéric Dupont

# CHARTRES

## Collège Hélène-Boucher, 23 boulevard Chasles

La modeste étendue des observations ne permet pas de déterminer la nature de l'occupation gallo-romaine précoce. En revanche, les traces de l'occupation du Haut-Empire sont plus abondantes. Dans la partie sud-ouest du terrain s'étendent un tronçon de voirie et des constructions maçonnées qui s'intègrent dans la trame viaire orthonormée. Ce tronçon de voie, uniquement observé en coupe, pourrait être parallèle à celui observé sur la place des Épars (C190) et perpendiculaire à ceux relevés vers le nord-ouest (C185) et vers le sud-ouest (C265 et C325). Il pourrait aboutir vers le nord-est sur la portion de voie mise au jour sur le boulevard Chasles et qui appartient à un maillage urbain différent du réseau orthogonal. Il reste difficile de déterminer la finalité des constructions du Haut-Empire au vu de la faible superficie dégagée. Elles ont été édifiées dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et sont abandonnées dès la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. La partie sud-est du terrain est caractérisée par la présence d'es-

pace libre de construction assimilé à un fond de parcelle occupé par d'éventuels jardins. Sur le site C202 voisin, un probable jardin d'agrément et un espace à vocation agricole utilisés de la fin du I<sup>er</sup> s. jusqu'au début du III<sup>e</sup> s. ont été mis au jour. Sur le site, la couche recouvrant les structures gallo-romaines témoigne de l'abandon partiel de cette partie de l'agglomération antique au plus tôt au Bas-Empire puis de sa transformation au milieu du XI<sup>e</sup> s. en clos planté de vignes. Quatre creusements pourraient être liés à une occupation ponctuelle au Bas-Empire ou au haut Moyen Âge. L'occupation de l'époque industrielle est caractérisée par la réalisation d'un (ou plusieurs) creusement puis d'un premier épisode de remblaiement dans ce qui semble être le jardin du bâtiment érigé le long du boulevard Chasles (s'agit-il de l'hôtel particulier d'Adelphé Chasles ?).

Juliette Astruc

## CHARTRES

### 70 rue des Grandes-Filles-Dieu

Au mois de janvier 2016, un diagnostic archéologique a été conduit au 70 rue des Grandes-Filles-Dieu (site C348) sur un terrain de 2230 m<sup>2</sup>. Il a mis au jour une carrière industrielle de craie à ciel ouvert. Cette exploitation se poursuit au nord et au sud des limites du site. La carrière a été remblayée avec les résidus de production

de l'ancienne fonderie située plus bas dans la rue des Grandes-Filles-Dieu. La présence de cette carrière rend peu probable l'existence de vestiges archéologiques antérieurs dans son emprise.

Jérémie Viret

## CHARTRES

### 13-15 rue du Bourg-Neuf

En 2016, un équipe de la Direction de l'archéologie de la ville de Chartres a conduit un diagnostic archéologique au 13/15 rue du Bourgneuf (site C352). Il a mis en évidence les indices d'une occupation depuis la période antique jusqu'à la fin de la période industrielle avec un hiatus entre la fin de l'Antiquité et la fin du VI<sup>e</sup> s. et entre les VIII<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s. Des silex taillés et des tessons non tournés en position résiduelle dans des structures postérieures témoignent d'un bruit de fond pré et proto-historique dans ce secteur du territoire chartrain. Il faut cependant attendre l'Antiquité pour que les traces d'une occupation pérenne soit avérée. Même si cette occupation est ténue, sans doute en raison de l'éloignement du site des voies supposées antiques, à l'emplacement des rues du Bourgneuf et de Fresnay, elle n'en demeure pas moins présente. On ne peut toutefois en préciser les caractéristiques si ce n'est qu'elle paraît s'étaler entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. Des fragments de marbre, une tesselle en verre et des blocs taillés avec trous de louve retrouvés dans les structures du haut Moyen Âge pourraient provenir de la destruction de bâtiments privés ou publics antiques relativement luxueux dans le voisinage du site. La position topographique de l'occupation antique coïncide avec celle du haut Moyen-Âge et indique une probable réappropriation d'un espace occupé par les gallo-romains après une phase d'abandon entre la fin de l'Antiquité et la fin du VI<sup>e</sup> s. La mise en évidence de cette occupation alto-médiévale constitue un apport nouveau et important à la connaissance des zones périurbaines de la ville du début de la période médiévale dont la nature reste encore à préciser. Durant le Moyen Âge classique et final, le sec-

teur paraît essentiellement consacré aux activités agricoles et plus ponctuellement à l'extraction de matières premières du sous-sol. Les caves et les puits datés des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. paraissent témoigner de la présence d'un habitat qui se développait probablement le long de la rue du Bourgneuf et qui correspond aux maisons du faubourg Saint-Maurice regroupé autour de la collégiale du même nom. Durant la période moderne, l'occupation du site semble identique à celle de la fin du Moyen Âge et s'étire en direction du nord.

Jérémie Viret



Chartres (Eure-et-Loir) 13-15 rue du Bourgneuf : vue vers le nord du puits 1531 daté du haut Moyen Âge (Thomas Lecroère, direction de l'archéologie, ville de Chartres).



Chartres (Eure-et-Loir) 13-15 rue du Bourgneuf : vue vers l'ouest de la cave 100 (Jérémie Viret, direction de l'archéologie, ville de Chartres).

## CHARTRES

### 25-27 rue du Grand-Faubourg

Sur le terrain les traces de l'occupation gallo-romaine sont peu abondantes contrairement à ce qui a été observé sur le site voisin C94. En premier lieu, il est difficile de dire si le dépôt verdâtre reposant au sommet du limon des plateaux témoigne de l'occupation primitive du secteur vers le milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (comme cela a été observé plus au sud-est sur le site C265) ou s'il s'agit d'un espace cultivé dépendant d'une habitation plus tardive (comme cela a été observé au nord-est sur le site C94 où le dépôt date du dernier tiers du I<sup>er</sup> s.-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Par ailleurs, seule une tranchée de récupération et une fosse comblée d'éléments de démolition témoignent de la proximité d'un habitat antique. Sur le terrain diagnostiqué, la tranchée de récupération et la bordure méridionale de la fosse antique suivent approximativement le même axe que la voie observée sur le site de la place des Épars (C190). Si l'on prolonge l'axe du tronçon relevé sur le site C190, cette voie pourrait passer à moins de 400 m au sud-est des parcelles diagnostiquées. Dans la partie nord-est du terrain se trouvent les vestiges d'une cave

dépendant peut-être du couvent des Cordeliers construit au début du XIII<sup>e</sup> s. Les érudits locaux placent le couvent dans les environs de la parcelle diagnostiquée, mais son implantation précise reste difficile à déterminer. Au sud de cette cave, s'étend un espace non bâti avec dans la partie sud-est du terrain de probables fosses de plantation liées à un jardin ou à un clos planté de vignes et dans la partie sud-ouest plusieurs creusements à la fonction indéterminée. Enfin les traces de la campagne de démolition du couvent des Cordeliers qui débute en 1568 sont visibles sur l'ensemble du terrain. L'occupation de l'époque industrielle est caractérisée par des épisodes de remblaiement et par la réalisation de quelques creusements à la fonction indéterminée dans ce qui semble toujours être des espaces non bâtis. Le cadastre napoléonien confirme bien l'existence de jardin dans les fonds de parcelle.

**Juliette Astruc**

## CHARTRES

### 47-49 rue du Faubourg Saint-Jean

Contrairement à ce qui a été observé pour les terrains situés au nord-est de la rue du Faubourg Saint-Jean, le site C358 a livré quelques traces d'une occupation du Haut-Empire (entre la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et le milieu du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Il s'agit de structures en creux qui témoignent de l'existence d'un habitat dans ce secteur dont on n'a pas trouvé de réelles traces en élévation. En revanche, la présence de nombreuses scories dans une fosse semble indiquer la proximité d'un artisanat métallurgique. Ce phénomène a aussi été observé sur le site C309.01 où l'occupation du Haut-Empire est attestée par l'existence de nombreux vestiges en creux et par deux zones empierrées difficiles à rattacher à un éventuel réseau viaire. Sur le site C358, la datation de nombreuses structures est peu précise, car le mobilier céramique est peu abondant. Leurs fonctions restent souvent indéfinies. Certains vestiges pourraient être liés à un habitat plus ou moins proche tandis que d'autres

semblent indiquer qu'une partie du secteur est occupée par de la végétation. Il est difficile d'identifier s'il s'agit de jardins datant de l'époque antique ou bien d'une friche urbaine qui se développe entre le Bas-Empire et le début du Moyen Âge. Il semblerait qu'à partir de l'essor du faubourg Saint-Jean dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s., les constructions se concentrent de part et d'autre de la rue du faubourg Saint-Jean tandis que des jardins occupent l'arrière des parcelles. À l'ouest et à l'est de ces rubans fortement urbanisés, l'espace est occupé par des terres à vocation agricole. Sur le site C358, plusieurs épisodes de remblaiement ponctués de rares structures en creux et d'éventuelles constructions en terres attestent d'une occupation plus rurale du secteur (jardin ou terre agricole) aux époques médiévale et moderne.

**Juliette Astruc**

## CHARTRES

### 13-19 rue de l'Arbre de la Liberté

Situé au nord de la ville, dans un secteur qui ne semble jamais avoir été urbanisé, le diagnostic de la rue de l'Arbre de la Liberté, mené du 10 au 20 octobre 2016, a mis en évidence les travaux menés au cours du XIX<sup>e</sup> s. et après pour l'aménagement de la plate-forme ferroviaire, marqués par l'arasement du coteau dans la partie sud du terrain étudié au profit d'un important remblaiement de la partie nord, sans doute avec les mêmes matériaux.

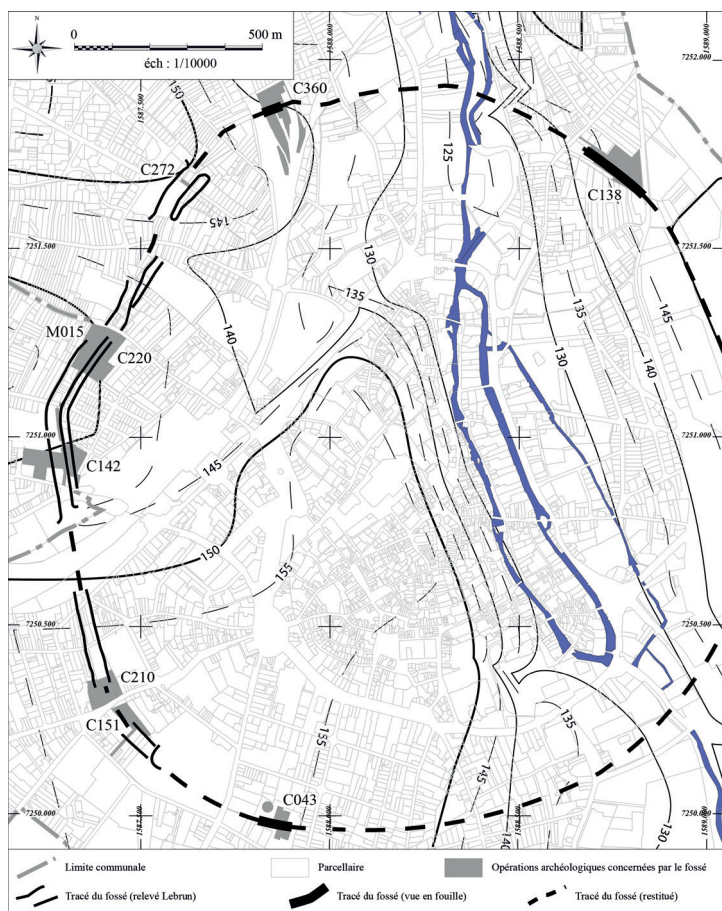
Mais le diagnostic a surtout permis la mise au jour d'une nouvelle portion du fossé à talus massif marquant les limites de la ville antique. Mesurant près de 10,50 m à l'ouverture, il n'a pas pu être sondé sur toute sa hauteur par manque de place. Néanmoins, la comparaison avec les autres points d'observation du fossé et la projection de son profil, en V, permettent d'estimer la profondeur à près de 5 m. Du fait de l'arasement des terrains, le

talus n'est pas conservé. Néanmoins, la physionomie des remplissages semble confirmer sa présence au sud du fossé (vers l'intérieur). Leur séquençage révèle une dynamique de comblement identique à celle que l'on

retrouve sur les sites de la ZAC de la Rotonde (C142), de la rue du Faubourg Saint-Jean (C220) ou de la rue Hubert-Latham (C138) : à une érosion lente des parois du talus et du fossé succède un comblement rapide provoqué par le versement des terres du talus. Les deux derniers comblements, plus lents, soulignent les vestiges d'une dépression persistante dans la topographie même après l'abandon du fossé et l'arasement de son talus. Il est notamment toujours visible au nord-ouest de la ville, lorsque le géomètre Pierre Lebrun en effectue le relevé en 1857. Le plan et les profils sont annexés à la publication du manuscrit de Widranges par M. Couturier en 1975 (Widranges 1975).

**Thomas Lacroère**

Widranges 1975 : WIDRANGES (H. de), COUTURIER (M.) (éd.), « Notice sur les découvertes antiques faites à Chartres depuis 1846 jusqu'en 1850, par suite de l'établissement de l'embarcadère du chemin de fer. », *Bulletin de la Soc. Archéol. d'Eure-et-Loir, Documents*, 59.



Chartres (Eure-et-Loir) : plan du fossé à talus massif et de ses occurrences archéologiques sur le pourtour de la ville de Chartres (courbes de niveau eq. 5 m) (Thomas Lacroère, direction de l'Archéologie, ville de Chartres).



Chartres (Eure-et-Loir) 13-19 rue de l'Arbre de la Liberté : vue vers l'est de la coupe du fossé à talus massif (Bruno Lecomte, direction de l'Archéologie, ville de Chartres).

Gallo-romain

## CHARTRES rue Vintant

Suite à la réfection de la bande de roulement de la rue Vintant à Chartres, une opération de fouille nécessitée par l'urgence absolue a été organisée du 5 au 9 décembre 2016.

Ce secteur reste très sensible d'un point de vue archéologique car il se situe entre la zone fortement urbanisée de la ville antique d'Autricum au nord et à l'ouest, et le complexe cultuel de Saint-Martin-au-Val, qui s'étend à une vingtaine de mètres vers le sud-est. Au 15 rue Vintant (site C116), une observation atteste de l'existence d'un habitat incendié associé à du mobilier de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Au 7 bis rue Vintant, un diagnostic, réalisé en 2016, a mis en évidence un artisanat de verriers ainsi qu'une portion de voie antique orientée sud-ouest – nord-est (site C342). Un secteur situé à cinquante mètres au nord-ouest de la rue a révélé la présence d'un quartier artisanal antique structuré autour de

deux voies de directions différentes (site C184 et C254). Cette occupation est attestée dès le principat d'Auguste et regroupe quelques activités artisanales (métallurgie et tissage notamment). Elle perdure jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Techniquement, dans un premier temps, la réfection de la chaussée rue Vintant a entraîné un décapage de la bande de roulement sur une trentaine de centimètres d'épaisseur à partir du niveau de circulation des trottoirs actuels. Après plusieurs tests, sur l'ensemble de la rue, une portance insuffisante de la zone décaissée a contraint l'entreprise à descendre de nouveau les niveaux en présence d'une trentaine de centimètres. Au total, entre 70 et 80 cm ont été enlevés.

En haut de la rue, jusqu'au n° 25, aucun vestige archéologique n'a été observé. Les couches atteintes dans ce

secteur concernent pour l'essentiel la terre végétale des jardins des habitations présentes avant le creusement de la rue entre la fin du XIX<sup>e</sup> s. et le début du XX<sup>e</sup> s.

En face du n° 25, une partie d'une habitation sur solin est présente associée à des fosses charbonneuses. Le mobilier céramique abondant en surface semble daté du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Immédiatement à l'est, une portion de voie d'axe nord-sud pourrait correspondre à celle mise en évidence au nord sur le site 254.

En face du n° 15, plusieurs vestiges brûlés sont difficilement identifiables. On observe les résidus d'un muret (peut-être un solin) associés à des parois en torchis brûlées et effondrées. Le mobilier antique, trop peu abondant, n'apporte pas de datation précise.

En face du n° 7 bis, des couches cendreuses mêlées à un cailloutis rubéfié dateraient du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Enfin, en face du n° 7 de la rue, un vestige de four de potier antique a été fouillé. Seuls les  $\frac{3}{4}$  du laboratoire de cuisson sont conservés, l'alandier et l'aire de chauffe ayant été détruits par le passage de deux réseaux. Le laboratoire de cuisson d'un diamètre d'environ 1,80 m est de type « à sole rayonnante ». Sa profondeur n'excède pas un mètre et la sole a totalement disparu. Les nombreux fragments de tegulae retrouvés dans le comblement du laboratoire devaient constituer cette sole. Plus

sieurs ratés de cuisson ont été identifiés. Une forme de marmite, souvent répertoriée sur les secteurs d'habitats antiques, n'avait pour le moment fait l'objet d'aucun rattachement à un atelier de potiers sur Chartres. L'ensemble est daté du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Associée à ce secteur artisanal, une portion de voie antique a été relevée. Son axe pourrait correspondre à celui de la voie mise au jour sur le site 342.

**Bruno Bazin**



Chartres (Eure-et-Loir) rue Vintant : laboratoire de cuisson du four antique (B. Bazin, direction de l'Archéologie, ville de Chartres).

Gallo-romain

## CHARTRES Église Saint-Martin-au-Val

Moyen Âge

La poursuite de la fouille du sondage à l'intérieur de la nef a permis de traiter en très grande majorité les niveaux considérés comme d'époque mérovingienne. La mise en

évidence de maçonneries qui pourraient appartenir à un premier édifice mérovingien constitue une découverte d'exception pour la restitution de l'évolution historique



Chartres (Eure-et-Loir) Église Saint-Martin-au-Val : sarcophages mérovingiens en cours de fouille dans le sondage de la nef de l'église Saint-Martin-au-Val (direction de l'Archéologie, ville de Chartres).

du quartier. Cet édifice serait antérieur ou contemporain du milieu du VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les sarcophages étudiés cette année se définissent par deux ensembles bien distincts. Un premier groupe s'identifie par l'utilisation d'un calcaire blanc à crème et la présence de cuves bipartites ou non, irrégulières et issues de la récupération de blocs d'architecture du grand sanctuaire antique. Selon les analyses pétrographiques effectuées sur certains, il s'agit de calcaire lutétien de la région parisienne. Le second groupe se caractérise par des sarcophages monolithiques en calcaire du Val-de-Loire et de Bourgogne. Parmi ces inhumations, le sarcophage de bébé constitue une décou-

verte d'exception puisque ce dernier n'avait pas été perturbé. Les données recueillies permettent de confirmer qu'il s'agit d'une possible jeune fille noble notamment par l'utilisation d'une coiffe avec fils d'or et la présence de perles en ambre au niveau de l'épaule droite. Tous les sarcophages ne peuvent être datés précisément mais ceux qui ont bénéficié d'analyses <sup>14</sup>C combinées parfois, lorsque les objets le permettaient, à des études de mobilier, sont situés entre les périodes MA3 et MR2. Seule la sépulture 8263 pourrait être plus tardive et datée du VIII<sup>e</sup> s. De nouveaux sarcophages ont été mis en évidence mais non fouillés cette année. Au moins quatre d'entre eux apparaissent non perturbés et sont donc susceptibles d'apporter des informations intéressantes sur les modes d'inhumation.

Au nord-ouest du sondage, un aménagement formant une possible pièce rectangulaire avec entrée à l'est, a été dégagé le long du panneau nord de sarcophage 8407. La datation de cette structure reste incertaine, mais elle pourrait être mérovingienne. Au sud du sondage Lecocq, le secteur reste relativement perturbé. Malgré cela, les vestiges d'un passage orienté est-ouest, est matérialisé au sol par deux blocs calcaires ainsi qu'un seuil en mortier rose qui devait être recouvert de dalles. Même si sa chronologie est difficile à établir, sa position stratigraphique laisse entrevoir une utilisation au cours de la période mérovingienne. Enfin, un massif de silex imposant serait le témoin de la reconstruction de l'église au XVII<sup>e</sup> s.

**Bruno Bazin**

Gallo-romain

## DREUX

### rue Pastre, rue Claye, site Esmerly-Caron

Moyen Âge

Le projet immobilier de restructuration de l'îlot urbain, comprenant le site industriel Esmerly-Caron, a offert l'opportunité de réaliser trois diagnostics et une fouille de sauvetage nécessitée par l'urgence à l'emplacement supposé de la nécropole des Bléras, réputée mérovingienne, et à proximité de la probable voie romaine reliant Dreux et l'agglomération de Senantes.

#### État des connaissances avant les opérations

La première mention de vestige funéraire au lieu-dit des Bléras est faite par l'abbé Haret, curé de Crécy quand il communique sur ses découvertes sur les fouilles de Saulnières, une autre nécropole, (Procès-Verbaux de la séance du 9 novembre 1876 de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, 6, 1880, pp 105-112). Il y rapporte que « M. Doré possède un beau tombeau en pierre et des francisques en fer provenant d'une propriété de M. Batardon à Dreux ». En 1899, deux sarcophages en pierre (calcaire ?) sont mis au jour dans l'ancienne propriété Batardon, à l'occasion des travaux réalisés par son nouvel occupant M. Pastre (Journal de Dreux n° 33 ; Le Réveil National n° 2264). La découverte est rapportée par M. Denisart (Procès-verbaux de la Soc. Arch. Eure-et-Loir, 10, 1901 : 143).

Une note anonyme et une coupure de presse (Le Journal de Dreux n°33 mardi 25-04-1899) propose de délimiter ce vaste espace funéraire d'environ 9 ha par le boulevard du Bléras – actuelle rue Jean Jaurès – au nord, la ligne de chemin de fer de Paris à Dreux, au sud, la rue du Chemin Vert, à l'est, et la rue St-Denis à l'ouest. Cette emprise est reprise en 2012 par le PLU de l'agglomération de Dreux et est défini comme une zone de surveillance archéologique susceptible de contenir des vestiges funéraires. Les diagnostics de 2016 se situent en partie ouest de l'étendue supposée de la nécropole des Bléras.

Des sources et des nombreuses découvertes permettant de fonder l'hypothèse d'un vaste espace funéraire, peu nous sont parvenues. La photographie de M. Du-

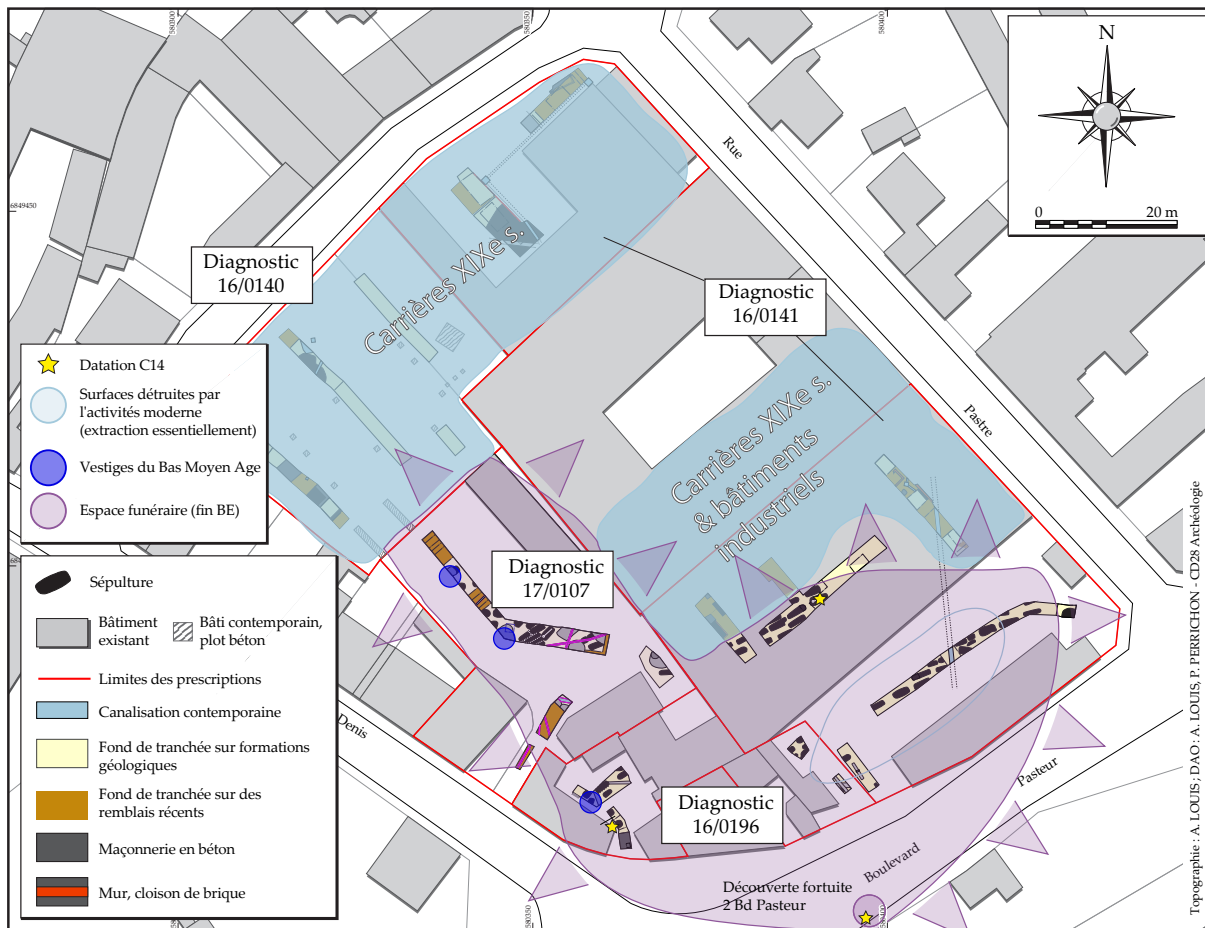
rand immortalise la découverte des deux sarcophages dans la propriété Batardon en 1899. Une note anonyme issue du fonds documentaire de la SHADT suspecte que de très nombreuses découvertes ont eu lieu au Parc Batardon, dont les « trouvailles » ont en grande partie constitué les collections conservées actuellement au Musée de Dreux : [...] Six pièces de verrerie antique, gobelets ou fioles, entrées au Musée de Dreux à la suite d'un don, passaient pour avoir été trouvées aux Bléras lors des travaux de construction de la ligne de chemin de fer Paris-Granville vers 1860. Vraisemblablement, ces pièces de mobilier funéraire ne venaient pas de l'emplacement même des voies, mais avaient plutôt été découvertes dans un vaste terrain voisin – dit le Parc Batardon – d'où l'on extrayait sans doute déjà du ballast. [...] La même note évoque également deux autres découvertes fortuites de la nécropole, l'une faite en 1911 sur la propriété Paillard (localisation non trouvée). La seconde est faite en 1962 près du temple maçonnique situé au 12 rue Claye à Dreux.

En 1998, dans le cadre d'un mémoire universitaire traitant des collections mérovingiennes du Musée d'Art et d'Histoire Marcel Dessal, M. Michel Douard a réalisé l'inventaire et une recherche sur les origines de ces dons (Douard 1998). Parmi elles, plusieurs sont étiquetées les Bléras : le don Pastre (19 vases HMA, 19 pièces d'armement, 17 pièces métalliques, 4 perles en verre, une boucle, une plaque-boucle et 3 sarcophages en pierre à meulière) ; don Moreau (2 vases, anciennement collection Tellot) ; don Gain (6 vases) ; don Lamiray-Voxeur (7 petites verreries).

Ces mobiliers, complets, renvoient clairement à des contextes funéraires du haut Moyen Âge. Mais pas seulement, car certains mobiliers sont d'époque romaine.

#### Résultats des diagnostics

Le secteur est fortement marqué et perturbé par l'activité industrielle de la fin du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> s. Il s'agit de carrières, probablement des ballastières, mais



Dreux (Eure-et-Loir) rue Pasteur, rue Claye, site Esmerly-Caron : résultats des diagnostics (Antoine Louis, Pierre Perrichon, CD28).

aussi de construction de l'époque industrielle. En effet, sur toute la partie nord de l'îlot urbain, le terrain est totalement détruit par les sites d'exploitation du sous-sol. En revanche, dans les parcelles situées au sud de l'îlot urbain, l'épaisseur des terres arables du temps où le secteur était cultivé est conservée. C'est précisément ici que les vestiges funéraires ont été découverts. Au total, les tranchées de diagnostic ont mis au jour 41 sépultures. Le nombre de sépulture sur la surface favorable à leur conservation est estimé à environ 415.

Les sépultures sont organisées en rangées sans chevauchement à ce stade de l'étude. Les modes d'inhumation observés sont, hormis un cas, des individus disposés sur le dos avec la tête à l'ouest. L'état de conservation des squelettes est très variable mais majoritairement mauvaise. Parmi les 12 tombes testées, seul une conserve un squelette complet. Ont été mises en évidence quelques tombes avec des calages latéraux (coffrage ?) et plus couramment des clous en fer suggérant la présence de contenants en bois clouté. Les mobiliers d'accompagnement déposés ou portés par les défunts sont absents des sépultures fouillées. L'absence de mobilier, les morphologies des fosses sépulcrales (grande en plan et profonde pour certaines), un espace funéraire constitué de tombes orientées et organisées en rangées nous ont conduit à attribuer l'espace funéraire au V<sup>e</sup> s. Ces indices sont comparables à ceux de la nécropole du V<sup>e</sup> s. de Saint-Chéron à Chartres.

À défaut de mobilier datant, ont été effectuées de trois datations par analyse <sup>14</sup>C. Les résultats définissent un

usage de la nécropole dès la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. et jusqu'au V<sup>e</sup> s. en ce qui concerne notre secteur de l'étude.

Les diagnostics confirment la présence d'un espace funéraire assez dense. En l'état des découvertes, la nécropole semble s'étendre en dehors des emprises des opérations. L'actuelle rue Saint-Denis réputée être usitée dès l'époque romaine pourrait définir sa limite à l'ouest. En revanche, son développement au sud, au nord et à l'est est fortement envisageable compte-tenu des découvertes anciennes. Les diagnostics permettent d'établir la présence d'un secteur en usage à la fin du Bas-Empire, la partie mérovingienne étant située un peu plus à l'ouest et au nord-ouest. Sans doute faut-il envisager la présence de plusieurs nécropoles et donc de parler des nécropoles des Bléras.

L'importance d'un site funéraire reflète l'importance de l'habitat auquel il est associé, et d'en définir son étendue. L'étude de ces nécropoles et leurs utilisations dès la période romaine, offre de nouvelles perspectives sur la compréhension de l'agglomération antique de la ville de Dreux.

**Pierre Perrichon**

Procès-verbaux de la Soc. Arch. Eure-et-Loir, 6, 1880  
 Procès-verbaux de la Soc. Arch. Eure-et-Loir, 10, 1901  
 Douard 1998 : DOUARD (M.), *Recherches documentaires sur les collections mérovingiennes du Musée d'Art et d'Histoire Marcel Dessal (Dreux)*. Mémoire dans le cadre de la formation Techniques de l'Archéologie en Europe



**FONTAINE-LA-GUYON**  
**les Défaits, la Remise des Défaits**

Le diagnostic réalisé à Fontaine-la-Guyon (Eure-et-Loir), lieux dits les Défaits, la Remise des Défaits, dans le cadre d'un projet d'extension de carrière d'une superficie de 16 ha environ, se place dans un contexte archéologique riche, particulièrement pour la période romaine. Des prospections aériennes et des sondages ont permis d'identifier une villa romaine à 500 m au nord de l'emprise du diagnostic, un enclos quadrangulaire à la limite l'ouest de l'emprise diagnostiquée, ainsi que des traces de métallurgie mises au jour lors de l'implantation d'un système de drainage.

La topographie générale du secteur est marquée par un petit vallon sec orienté nord sud. Les observations géomorphologiques montrent des faciès divers, comportant des séquences holocènes dans le fond du vallon, alimentées par les formations superficielles quaternaires présentes sur les plateaux et versants adjacents. Des indices d'érosion importante, sans doute accentuée par les pratiques agricoles, sont localisés dans les bas de pente, les milieux et hauts de versants paraissant mieux conservés.

Les vestiges mis au jour concernent essentiellement l'Antiquité, mais quelques éléments protohistoriques ont également été découverts. Ceux-ci sont cependant très dispersés, et ne présentent aucune organisation cohérente. Des tessons néolithiques, sans fait associé, ont été reconnus au nord de l'emprise.

Un petit dépôt de crémation que la datation  $^{14}\text{C}$  permet d'attribuer au Bronze moyen, apparaît isolé au nord de l'emprise. Quelques éléments céramiques attribués à La Tène ont été découverts dans des comblements de fosse au nord de l'emprise, ou dans les fossés au sud.

L'occupation antique est représentée par trois éléments principaux.

Le premier comprend des fossés constituant certainement un réseau de chemin présentant deux orientations : nord-sud d'une part, et est-ouest d'autre part. Le mobilier découvert dans le comblement des fossés permet de dater ces aménagements du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> – III<sup>e</sup> s. Les éléments orientés nord-sud semblent manifestement se diriger vers la villa sise au lieu-dit la Haie Chévrier, au nord. Le rôle des fossés est-ouest n'est pas déterminé, mais il pourrait s'agir d'éléments d'enclos.

À l'ouest de l'emprise, une nécropole à crémations a été reconnue dans deux tranchées. 27 crémations ont ainsi

été identifiées. La quantité et la qualité du mobilier découvert est à souligner, avec la présence d'éléments céramique du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. dont certains d'importation de Gaule centrale, d'amphores, mais également quelques éléments métalliques, dont un petit miroir en argent. Une crémation, éloignée de l'ensemble principal, apparaît attribuable au Bas-Empire. L'enclos quadrangulaire, reconnu en prospection aérienne, est un enclos maçonné d'une trentaine de mètres de côté, situé à quelques 40 m au sud est du principal groupe de crémations. Cet enclos pourrait correspondre au monument fondateur de la nécropole.

À quelques mètres au nord du principal ensemble de crémations, une possible tombe à inhumation livre des clous de chaussure et des clous de menuisier permettant de supposer l'existence d'un cercueil. La datation de cet élément n'est pas assurée, mais l'hypothèse de son appartenance au Bas-Empire est possible. Aux côtés de cette sépulture, d'autres fosses oblongues sont visibles laissant augurer de la présence d'autres inhumations.

Un ensemble de fosses quadrangulaires, dotées de calages de poteau aux angles, est identifié au centre de l'emprise. L'hypothèse de fosses aménagées est retenue, et la coupe d'une d'entre elles a permis d'identifier des niveaux de rejets charbonneux. Ces éléments, datés par le mobilier céramique du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., sont interprétés comme des aménagements liés à des activités artisanales. Ils peuvent sans doute être mis en relation avec un probable ferrier situé à 70 m au sud-est, livrant des scories parmi lesquelles ont été reconnues des scories de réduction, des scories de forge, et des parois de four vitrifiées. Toute la chaîne opératoire de la paléométallurgie antique est ainsi identifiée. Deux fours, situés à 110 m au sud du probable ferrier, et probablement associées à un fossé non daté sont interprétés comme des fours de réduction.

Les faits identifiés au cours de ce diagnostic montrent donc une occupation antique assez dense, regroupant des activités artisanales, et témoignant de la structuration de l'espace. Une nécropole riche de nombreuses crémations et dont la pérennité jusqu'au Bas-Empire semble attestée, pourrait être mise en lien avec la villa de la Haie Chévrier.

**Florent Mercey**

## FONTAINE-LA-GUYON Le Molet

cf notice précédente

Paléolithique

## ILLIERS-COMBRAY Les Terres Rouges

Âge du Fer

Dans le cadre des travaux d'aménagement du contournement routier de la commune d'Illiers-Combray, le service départemental d'Eure-et-Loir a réalisé une fouille sur des vestiges pré – et protohistoriques s'étendant sur une surface de 4500 m<sup>2</sup>.

La moitié sud de l'emprise a livré une série lithique d'environ 700 pièces, attribuées au Paléolithique moyen, réparties sur une surface d'environ 1250 m<sup>2</sup>. Ces vestiges présentent un bon état de conservation qui suggère de faibles remaniements des couches archéologiques. L'étude technologique permet d'identifier plusieurs chaînes opératoires orientées vers la production d'éclats allongés, de lames et de pointes selon différentes méthodes. Cette série s'inscrit dans un contexte riche en découvertes récentes concernant cette phase du Pléistocène, au sein d'un vaste gisement observé sur une centaine d'hectares sur le plateau à l'est d'Illiers-Combray. Les observations géomorphologiques réalisées sur ce secteur ont d'ailleurs fourni une séquence chronostratigraphique de référence pour ce secteur du Bassin parisien encore peu documenté.



Illiers-Combray (Eure-et-Loir) les Terres Rouges : fragment de peson issu de la fosse F312 (Émilie Fencke, CD 28).

Les vestiges protohistoriques identifiés sur le reste de l'emprise correspondent principalement à une petite aire de stockage comprenant six fosses-silos, associée à un hypothétique bâtiment. Leur capacité de stockage est estimée entre 0,5 m<sup>3</sup> à 2,5 m<sup>3</sup>. La plupart de ces fosses a connu une utilisation secondaire comme dépotoir et livre un corpus céramique composé de 1110 restes, représentant 17 kg. De nombreux remontages entre les couches stratigraphiques semblent indiquer des rejets successifs à caractère domestique très peu espacés dans le temps. Ce corpus fournit des éléments typologiques caractéristiques des assemblages de la fin du premier et du début du second âge du Fer (seconde moitié du VI<sup>e</sup> -1<sup>ère</sup> moitié du V<sup>e</sup> s.). Il est dominé par les céramiques grossières (48 % du corpus), dans une moindre mesure par les céramiques semi-fines (46 %), les céramiques fines étant peu représentées (moins de 6 %). Le répertoire typologique comprend une majorité de formes basses et moyennes : prépondérance des coupes à profil convexe, suivies des jattes à bord droit, rentrant, à ressaut médian ou à carène, des coupes à marli et à bord festonné, des pots à profil hémisphérique ou caréné, présence d'une jarre à profil ovoïde. Le répertoire décoratif est quant à lui constitué de cordons et de bords impressionnés ainsi que d'impressions linéaires. Ponctuellement, des décors de bâtonnets verticaux, d'ocelles et au peigne sont également identifiés.). La découverte systématique dans les couches dépotoirs des fosses de stockage de fragments de peson semble également attester la pratique d'activités artisanales en lien avec le travail du textile. Enfin, l'étude anthracologique met en évidence la prédominance du chêne, associé au hêtre et, dans une moindre mesure, au peuplier. Ces résultats sont conformes aux observations faites sur d'autres sites protohistoriques euréliens et plus largement du nord de la région Centre – Val de Loire. La présence d'une hêtraie-chênaie encore dense par endroits, jouxtant une majorité de zones ouvertes (habitats, champs cultivés ou en friches, pâtures), témoigne de l'accroissement de l'impact des activités anthropiques sur le milieu, processus amorcé depuis le Néolithique et aboutissant à la mise en place des paysages actuels.

Émilie Fencke

## Illiers-Combray

### Déviations d'Illiers-Combray, Tranche 1

#### Phase 2, Tronçon RD154 à RD921 sud

L'opération de fouille archéologique préventive, réalisée en amont du projet de déviation de la commune d'Illiers-Combray, porte sur des éléments d'un habitat rural médiéval découvert à moins de 500 m au sud du bourg, dans une parcelle dénommée le Filoir, sis à l'ouest de la route départementale 941.

Le décapage d'une surface de 7000 m<sup>2</sup> a mis au jour dans la moitié ouest de l'emprise un total de 190 vestiges, essentiellement fossoyés, dont 85 % ont fait l'objet d'une fouille manuelle *in extenso*.

#### Du mobilier en « bruit de fond »

Une hache polie et un bracelet en schiste fragmentaires d'une part et des tessons de poterie modelée à pâte grossière d'autre part se trouvent en position de redéposition dans les contextes médiévaux. Ils évoquent les occupations du Néolithique et de la Protohistoire reconnues alentours à l'occasion notamment de récentes opérations réalisées par le service archéologique du département.

#### L'habitat médiéval

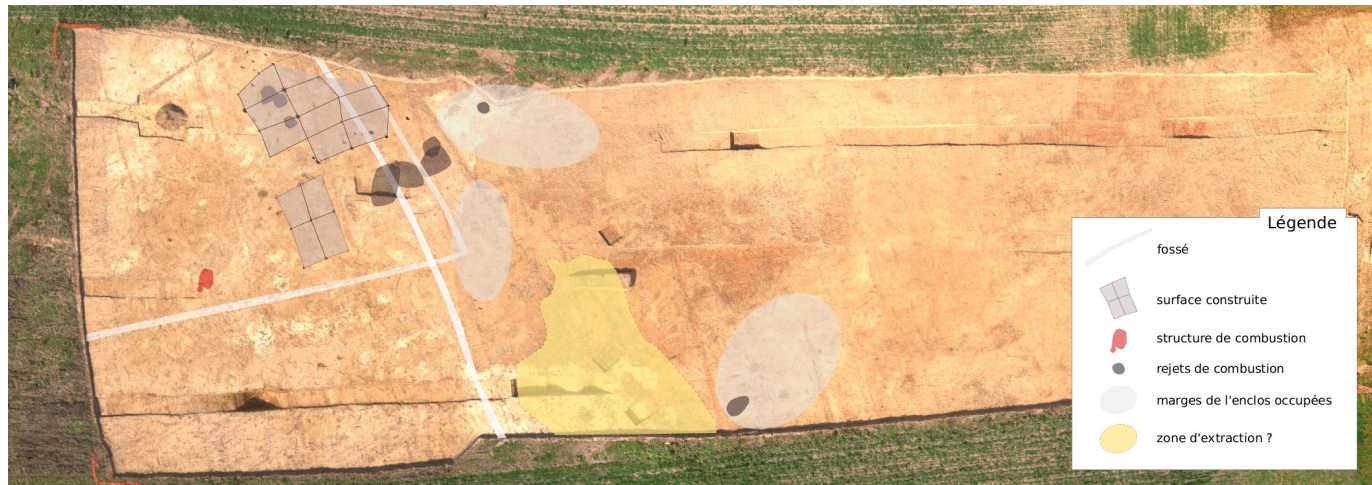
L'occupation médiévale débute par l'implantation, dans un espace ni occupé ni structuré, d'un four culinaire daté par radiocarbone de la période mérovingienne, entre la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. et le deuxième tiers du VIII<sup>e</sup> s.

Dans l'état de nos connaissances, l'occupation se poursuit ensuite entre le X<sup>e</sup> s. et le début du XI<sup>e</sup> s., suivant une évolution en quatre actes d'après l'analyse stratigraphique des vestiges, mais que le mobilier céramique en faible quantité est en peine d'illustrer.

L'habitat médiéval est réparti en trois pôles. Le premier pôle connaît deux états de parcellaires et voit l'implantation d'au moins deux constructions. Le bâtiment 1 est fondé sur neuf à douze trous de poteau, mesure 54 m<sup>2</sup> et est potentiellement pourvu d'un étage en partie nord. Le bâtiment 2 est très grand, construit sur vingt poteaux au minimum et couvre une surface estimée à 187 m<sup>2</sup>. Sa proposition de restitution est très vraisemblable étant donné la régularité, au sol, de son architecture. L'alignement à l'ouest de ces bâtiments définit un espace vide de cour ou de culture.

Le deuxième pôle, situé à moins de 10 m à l'est du précédent, est composé d'une nuée de trous de poteau et de fosses, dont l'une accueille des rejets de combustion.

Le troisième pôle, situé à environ 35 m au sud-est, regroupe une nuée de trous de poteau, des fosses dont l'une est comblée de rejets charbonneux et une fosse de type « coffre » faisant finalement office de dépotoir.



Illiers-Combray (Eure-et-Loir) déviation RD154 à RD921 sud : projection en plan et caractérisation des vestiges médiévaux sur un fond d'image aérienne (Étienne Jaffrot, Éveha, 2017).

Voisinant ce troisième pôle, diverses fosses initialement masquées par une vaste nappe sédimentaire sont interprétées comme des fosses d'extraction de limons et pourraient dater, de même, des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.

En somme, la fenêtre d'observation étant étroite, on ne connaît pas la position de l'habitat mérovingien concomitant du four culinaire. De même, on ne peut pas juger du déplacement de l'habitat après le début du XI<sup>e</sup> s. En outre, la question de la continuité entre les deux occupations demeure. En revanche, les quelques rejets charbonneux et domestiques dans les contextes du site tra-

hissent la proximité de l'Homme autour de l'emprise de fouille. Par contre et faute de mobilier principalement, la fonction de l'habitat et le statut de ses habitants nous échappent totalement.

#### Un parcellaire moderne à contemporain

À une date inconnue, un nouveau parcellaire est créé et figure sur le levé cadastral de 1826. Neuf fosses de plantation et l'alignement de cinq poteaux suivant le même axe sud-ouest / nord-est lui sont associés.

L'existence d'un établissement antique au lieu dit La Mare Corbonne à Mainvilliers était connue depuis 1985 par une prospection aérienne de R. Dodin (Dodin 1985). L'opération de diagnostic préalable au projet d'enfouissement d'un ouvrage de transfert des eaux usées depuis l'agglomération de Chartres jusqu'à la nouvelle station d'épuration de Mainvilliers (Gay 2015) et la fouille qui a suivi ont permis d'en dévoiler une partie.

La fouille a permis de détecter dans ce secteur quelques installations, essentiellement des fossés et des trous de poteaux, pouvant dater de La Tène finale. Le recul apporté par les photographies aériennes de R. Dodin permet de les interpréter comme les vestiges d'une ferme laténienne. Cette dernière serait constituée par un grand enclos, subdivisé en différents espaces au moyen de fossés. À l'intérieur de ces espaces se trouvent des constructions sur poteaux qui pourraient correspondre à de petites unités domestiques et/ou agricoles. Au sud de l'enclos, la présence de possibles silos perçus en photographie aérienne ainsi que de celle d'un paléosol recouvrant le terrain naturel paraissent témoigner d'une utilisation agricole de ces terrains à cette époque (cultures ? pâtures ?). Même s'il est difficile d'affirmer une origine gauloise de l'établissement gallo-romain qui suivra, l'influence du tracé des fossés laténiens sur les aménagements postérieurs est manifeste. En effet, les constructions d'époque romaine suivent la même orientation et se superposent parfaitement à ces derniers.

Les constructions d'époque romaine, semblent, quant à elles, appartenir à une aile de *villa* orientée nord-sud. Les informations supplémentaires fournies par les photographies aériennes permettent de préciser qu'il s'agit de l'aile orientale de l'établissement, son pendant étant apparemment situé 50 m à l'ouest. Ce flanc oriental, visible sur plus de 40 m de long sur les photographies aériennes, présente un bâti qui ne cessera de se densifier au fil du temps.

Au I<sup>er</sup> s., la construction d'une voie orientée nord-sud précède celle de deux bâtiments. Le bâtiment B1, de plan rectangulaire, correspond à un petit balnéaire pourvu d'une pièce chauffée sur hypocauste (bains ? *sudatorium* ?). Ce balnéaire est ensuite agrandi par l'adjonction d'un bâtiment de plan circulaire, B2, probablement une étuve sèche, chauffée au moyen d'un *praefurnium* installé dans l'ancienne pièce sur hypocauste. Entre le milieu du II<sup>e</sup> et le milieu du IV<sup>e</sup> s., un mur est construit 4 m

en avant de ces constructions. Orienté nord-sud, il délimite manifestement deux espaces : un espace de cour, à l'ouest et un espace bâti à l'est. Un grand bâtiment de plan rectangulaire, B4, et construit simultanément. Au nord-est de ce bâtiment, deux tranchées de récupération pourraient être les vestiges d'un bâtiment antérieur. À l'est, le bâtiment B4 est doté, à une époque postérieure, d'un cellier semi-excavé (bâtiment B3). L'ensemble est limité à l'est par un fossé qui pourrait appartenir à un grand enclos orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest, partiellement visible sur les photographies aériennes.

En arrière de la ligne de bâtiments, au sud-est de l'enclos, se trouvent de nombreuses structures en creux parmi lesquelles quelques fossés, de nombreuses fosses et trous de poteau. À cet endroit, deux espaces semblent vouloir se dessiner. Un premier espace intègre le bâtiment sur poteaux B6. Il offre l'aspect d'une unité d'habitat ou de stockage (grange ? grenier ?) implantée le long d'une limitation parcellaire. Cet espace est clairement séparé d'un autre espace, situé juste au nord, où se situent plusieurs fosses et un four. Ce second espace pourrait avoir été dévolu au déroulement d'un certain type d'activité (domestique ? artisanal ?). L'absence de vestige daté du Bas-Empire au nord-ouest de l'emprise de fouille alors que deux importants fossés, également visibles en photographie aérienne, y avait été détecté au diagnostic (Gay 2014) pourrait indiquer une concentration de l'occupation et des activités au plus proche de la *villa* à cette époque.

Aucune trace d'occupation du haut Moyen Âge n'a été mise en évidence dans l'emprise de la fouille bien que la *villa* semble encore occupée à cette époque comme l'atteste la découverte d'un petit ensemble funéraire à quelques dizaines de mètres au nord de l'emprise de fouille.

**Marjolaine de Muylder**

Dodin 1985 : DODIN (R.), Prospections aériennes dans le Drouais et le Thymerais - rapport annuel

Gay 2014 : GAY (J.-P.), FOURRE (A.), LIARD (M.), LIEVEAUX (N.), MERCEY (F.), Mainvilliers, Eure-et-Loir, La Mare Corbonne, 28 229 015 AH : rapport de diagnostic archéologique

Gay 2015 : GAY (J.-P.), FOURNIER (L.), avec la collab. COUSSOT (C.), MATAOUCHEK (V.), SERRE (S.), Mainvilliers, Eure-et-Loir, station d'épuration 28 229 015 : rapport de diagnostic archéologique

## MORANCEZ

### rue des Artisans, la Marnière de Chavannes

Le site de Morancez, les Ardrets, a été fouillé en 2016. La prescription portait sur une surface de 14000 m<sup>2</sup> divisée en trois zones distinctes définies par la répartition des vestiges découverts lors du diagnostic réalisé par Franck Verneau en 2015. Les occupations mises au jour sont localisées sur un plateau limoneux dominant la vallée de l'Eure qui s'écoule à un kilomètre à l'ouest. La fouille a permis d'identifier plusieurs occupations datées du Néolithique à l'époque moderne.

L'occupation du Néolithique ancien est matérialisée par une petite fosse ayant livré des silex taillés et de la céramique. Aucun bâtiment associé n'a pu être identifié à proximité de cette structure.

L'occupation principale correspond à un habitat datant du Bronze final, localisé dans la partie nord de l'emprise de fouille, et à une nécropole située dans la partie sud de l'emprise.

La zone A est caractérisée par plusieurs bâtiments associés à des greniers sur poteaux et à des fosses généralement polylobées. Les trois bâtiments principaux ont des plans très différents. Au nord, un bâtiment circulaire de 7 m de diamètre environ est matérialisé par 9 trous de poteau. Un second bâtiment à abside a été mis au jour à une vingtaine de mètres au sud. À l'extrémité sud, une série de trous de poteau indique la présence de bâtiments rectangulaires pouvant correspondre à plusieurs états d'une même construction ou à des occupations différentes. Ces trois constructions semblent correspondre à des habitations. Plusieurs greniers, mis au jour à proximité de ces bâtiments, peuvent être associés à ces constructions. Le mobilier a principalement été collecté dans des fosses dont certaines sont polylobées.

Dans la zone B, deux fosses à crémation ont été fouillées lors du diagnostic. Aucune autre structure contenant des ossements brûlés n'a été mise au jour dans ce secteur lors de la fouille. Plusieurs petites structures semblables mais stériles localisées à proximité peuvent éventuellement correspondre à des structures funéraires.



Morancez (Eure-et-Loir) les Ardrets : plan général des structures de l'âge du Bronze (Bruno Lecomte, direction de l'archéologie, ville de Chartres).

La zone C a livré quelques structures attribuables au Bronze final et ne présentant pas d'organisation particulière.

La dernière occupation identifiée correspond à un réseau de fossé, de l'époque moderne, reconnu en majorité sur les cadastres anciens.

**Bruno Lecomte**

## POUPRY

### Villeneuve

Dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activité, un diagnostic archéologique conduit par Vincent Goustard (Inrap) en 2003 a permis de découvrir un vaste site rural protohistorique et médiéval au lieu dit Villeneuve. Celui-ci a fait l'objet d'une fouille préventive préalable à la construction d'entrepôts industriels. Cette opération a été réalisée par une équipe d'une quinzaine d'agents du Service d'archéologie préventive du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, sous la responsabilité de Sophie Liegard. Elle s'est déroulée du 5 octobre 2015 au

25 mars 2016. Elle a consisté en l'étude des vestiges mis au jour sur les 4,5 ha décapés.

Parmi les 467 faits enregistrés, moins d'une vingtaine est attribuable à la période néolithique. Ces derniers comprennent deux fosses cylindriques présentant un surcreusement dans le fond. L'une de celles-ci a été datée par analyse du radiocarbone vers 4700 à 4500 av. J.-C. Une structure circulaire à pierres chauffantes a pu être attribuée aux environs de 4350 à 4100 avant notre ère.



Poupry (Eure-et-Loir) Villeneuve 2 : vue de l'emprise de la fouille (A. Lelong).

L'occupation médiévale est représentée par près de 400 structures en creux réparties sur une surface de l'ordre de 3 ha. Les vestiges s'organisent dans et autour d'un enclos fossoyé trapézoïdal de 5000 m<sup>2</sup> (soit environ 86 x 58 m). Celui-ci est délimité par des fossés d'une largeur moyenne de 1,80 m pour une profondeur de 0,90 m. Dans sa partie nord-est, l'enceinte présente une interruption qui matérialise une entrée, barrée par un alignement de gros trous de poteau probablement associés à un système de fermeture. Cet enclos renferme deux grands bâtiments sur poteaux, sept silos et quelques vestiges d'aménagements parcellaires. Le plus grand des bâtiments (19 x 14 m) occupe une surface de près de 270 m<sup>2</sup>, alors que le second (13 x 8 m) couvre une surface de l'ordre de 100 m<sup>2</sup>. La présence de ces deux édifices dans l'enclos fossoyé incite à penser que ce dernier était le siège d'un habitat privilégié.

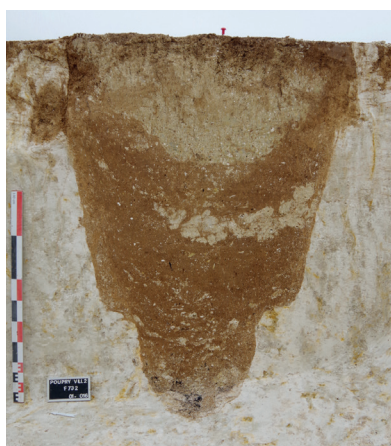
Autour de cette enceinte, une dizaine de concentrations de structures en creux côtoie des vestiges de fossés parcellaires. Au sein de ces ensembles, quatre constructions sur poteaux, dont les emprises varient de 20 à 65 m<sup>2</sup>, ont été identifiées. Ces secteurs ont également livré les vestiges de 80 silos, onze structures semi-excavées (de type « fonds de cabane »), cinq latrines et deux fours domestiques. Ces différents pôles d'occupation semblent étroitement liés à l'enclos principal. Ils pourraient correspondre à des dépendances agricoles de celui-ci.

Le mobilier médiéval mis au jour comprend, outre la céramique et la faune, du torchis brûlé, des meules fragmentées, plusieurs luminaires en pierre et en terre cuite, des pierres à aiguiser et deux monnaies antiques. Le mobilier métallique comprend notamment une série de couteaux, quelques fers d'équidés et des outils dont une serpe.

L'étude post-fouille n'étant pas achevée, il convient de rester prudent quant à l'interprétation de ces vestiges. Les datations par le radiocarbone indiquent que ce site est occupé principalement durant le X<sup>e</sup> s. et probablement jusqu'au début du siècle suivant. Il pourrait correspondre à un habitat rural, relativement privilégié, environné de plusieurs zones d'occupation à vocation agricole en lien direct avec l'habitat principal. Les études de mobilier et les analyses carpologiques qui restent à réaliser apporteront probablement des informations permettant de préciser le statut de cet établissement, ainsi que les activités agricoles et artisanales qui s'y déroulaient.

**Sophie Liégard**

La plupart des autres vestiges de cette période (fosse à profil en "V" et grandes fosses d'extraction) est probablement liée à l'occupation du Néolithique final fouillée, dans la même emprise, durant l'été 2015, sous la responsabilité de Gabriel Chamaux (site de Villeneuve 1).



Poupry (Eure-et-Loir) Villeneuve 2 : fosse néolithique (S. Brassaud, CD28).

Les vestiges protohistoriques comprennent 32 silos attribuables à La Tène ancienne (de 450 à 400 av. J.-C. environ). Ces structures ont livré un lot mobilier comprenant près de 2200 tessons. Cet ensemble se caractérise par la très faible représentation des céramiques peintes, la présence de coupes à décor, soit cannelé, soit

imprimé au peigne, de nombreuses jattes de profil varié dont des individus à bord festonné, de différentes formes hautes, et de probables bouteilles. Quatre grandes fosses cylindriques peuvent être attribuées au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.. La céramique associée ne comprend qu'une cinquantaine de restes, mais ces derniers sont comparables aux productions de La Tène finale D1b ou D2.

L'opération préventive de La Fromagée, Les Hernies (lot 2) à Poupry (Eure-et-Loir) a été réalisée dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activités par le syndicat mixte d'Artenay-Poupry. La fouille a eu lieu du 5 octobre 2015 au 3 février 2016 et a concerné 3,8 ha.

Les traces d'occupation les plus anciennes mises en évidence correspondent à deux concentrations de silex taillés piégés dans le comblement de dépressions naturelles. Environ 400 pièces ont été collectées dans ces colluvions. Leur datation, encore provisoire, est comprise entre le Mésolithique et le Néolithique final. Aucune structure n'est associée à cette période.

Les premiers éléments structurés appartiennent au second âge du Fer. Il s'agit d'une vaste nécropole située en limite orientale du lot 2 et s'étendant dans la fouille voisine du lot 3. Sept silos peuvent également être associés à la Protohistoire. Six d'entre eux sont regroupés au centre de l'aire décapée. Ils ne contiennent malheureusement que très peu de mobilier céramique. Trois d'entre eux ont fait l'objet d'une datation par radiocarbone permettant de situer leur comblement entre le IV<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Aucune trace d'habitat liée à ces structures de stockage n'a été reconnue.

C'est probablement durant la période augustéenne qu'est installé un établissement rural immédiatement à l'est de l'ancienne nécropole. Celui-ci est composé de deux enclos fossoyés.

L'habitat et la partie agricole de l'établissement sont compris dans l'enclos nord. Ce dernier, de forme trapézoïdale, a connu plusieurs modifications affectant son emprise et son partitionnement interne. La surface totale enclose est de 8 100 m<sup>2</sup>. Les dimensions des fossés sont légèrement supérieures à celles de la parcelle sud, mais n'excèdent toutefois jamais 2 m de large pour 80 cm de profondeur conservée. Aucun dispositif d'accès n'a été découvert mais la disposition générale des éléments internes invite à restituer un accès par l'est, peut-être via un système de chicane ouvert au nord.

Trois bâtiments ont été reconnus à l'intérieur de l'enclos. Le bâtiment 1 est un édifice maçonné à contrefort de 16,40 m sur 9,90 m (hors contreforts). Seules les fondations nous sont parvenues. L'espace interne de 117 m<sup>2</sup> n'est pas cloisonné. Deux plots de supports de charpente étaient installés sur l'axe longitudinal. L'espace entre ces plots et le mur sud était occupé par un hérisson de tuiles marque sans doute l'accès au bâti-

ment. Le bâtiment 1 présente les caractéristiques d'une grange à contreforts. L'absence d'aménagement et de mobilier est cohérente avec cette interprétation.

Le bâtiment 2 devait également être maçonné. Il n'est conservé que par une partie de sa semelle de fondation, apparue dans la terre végétale. La portion observée permet d'attester la largeur de l'édifice : 10,50 m. La longueur minimum est de 12,65 m. Cette construction est associée à trois celliers excavés indiquant une probable vocation résidentielle. Leur comblement a livré un mobilier relativement abondant parmi lequel on peut souligner la présence d'éléments provenant d'une toiture de tuiles effondrée et des enduits peints invitant à restituer une construction de qualité. Plusieurs exemplaires de semelles cloutées ont également été découverts dans ces celliers.

Le dernier édifice est construit sur poteaux plantés. Il s'agit d'une construction quadrangulaire à deux nefs d'environ 12 x 6 m. Il est également associé à 4 celliers dont deux ont livré un très abondant mobilier céramique du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. mais aussi des objets en fer (couteaux, fragments de faucille entre autres). Il s'agit ici aussi vraisemblablement d'un bâtiment d'habitat.

Un puits, une mare et un potentiel abreuvoir se trouvent dans la partie sud-ouest de l'enclos. Ces derniers sont environnés d'aires perturbées interprétées comme des



Poupry (Eure-et-Loir) La Fromagée, Les Hernies (lot 2) : plan masse de la zone nord-ouest du décapage, enclos nord de l'établissement rural antique (Éveha, 2017).

zones de piétinement animal liées à l'utilisation de la mare. Le puits a été fouillé intégralement, en grande partie manuellement. Profond d'environ 15,5 m pour une diamètre moyen de 1,2 m, il disposait d'une réserve de 4,5 m de hauteur, soit un volume de 5 m<sup>3</sup>. La quantité d'eau stockée devait servir en partie à alimenter la mare de l'enclos nord. En effet, celle-ci est située sur un point haut dans un substrat qui ne retient pas naturellement l'eau. Le puits n'a pas livré de dépôt mobilier. Toutefois son comblement détritique contenait quelques éléments en bois datés du second quart du I<sup>er</sup> s., de la microfaune, de la faune, des fragments de meules et un bloc lapidaire.

L'enclos méridional, ajouté sans doute durant le I<sup>er</sup> s., enserrme un espace quadrangulaire d'environ 1,85 ha et dispose d'au moins une ouverture matérialisée par une interruption du fossé à l'est. Peu de structures d'époque

romaine ont été découvertes dans cette parcelle. On peut seulement signaler un foyer et une fosse au nord, et un fossé et une mare au sud. Il n'a pas été possible de mettre en évidence d'aménagements en lien avec une culture particulière dans ce secteur (ni trace de labours, ni fosse de plantation). Une concentration de chablis située à l'ouest d'un fossé de partitionnement pourrait témoigner de la présence d'un boisement ancien – encore non daté – dans cette zone.

L'établissement semble abandonné à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du III<sup>e</sup> s. Quelques tessons de céramique du haut Moyen Âge pourraient témoigner de la récupération des matériaux de l'établissement antique et en particulier des pierres de fondation du bâtiment 1 et de celles du cuvelage du puits.

**Florian Sarreste**

Âge du Fer

## POUPRY Les Hernies

La fouille prescrite au lieu-dit les Hernies (lot 3), contiguë à celle du lot 2, a été réalisée dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activités par le syndicat mixte d'Artenay-Poupry, a porté sur une surface de 1,1 ha, et s'est déroulée en 2016.

Elle a entraîné la mise au jour d'une vaste nécropole de la fin du premier et du début second âge du Fer. Ses limites semblent avoir été cernées et permettent de définir un espace funéraire d'environ 4000 m<sup>2</sup>. Il comprend au total 86 sépultures à inhumation avérées, mais au moins une douzaine de faits supplémentaires (creusements de morphologie similaire mais sans ossement ou à l'inverse squelettes très partiels hors de tout creusement avéré) pourraient venir étoffer ce décompte. L'état

de conservation des squelettes est relativement variable mais globalement médiocre. Les individus étaient en très large majorité inhumés sur le dos, la tête au nord ou nord-est. Quelques exceptions sont toutefois notables, avec deux individus dont les jambes ont été repliées et une sépulture double où les deux inhumés ont été déposés tête-bêche.

Le mobilier d'accompagnement se compose quasi exclusivement d'artefacts en métal, essentiellement du domaine de la parure : plusieurs défunts étaient ainsi parés de torques, bracelets et/ou anneaux de jambe, principalement en alliage cuivreux ; signalons également quelques perles en verre et en ambre et accessoires vestimentaires dont plusieurs fibules et un élément décoratif



Poupry (Eure-et-Loir) Les Hernies (lot 3) : dépôt de parures annulaires sur le torse d'un défunt (Éveha, 2016).



en matière dure animale. Un cas se distingue à la fois par la disposition et par la richesse du mobilier : installée dans l'aire interne d'une structure quadrangulaire définie par quatre trous de poteaux, une sépulture a livré un lot de parures déposées sur le torse du défunt, comprenant une paire de bracelets, une paire d'anneaux de jambe et deux brassards dont un en lignite. L'étude des restes organiques minéralisés a démontré que les parures annulaires étaient reliées entre elles par un lien de cuir, le tout recouvert partiellement par de la fourrure ; une étoffe en laine, fermée par une fibule, venait également recouvrir le défunt. En outre, deux sépultures étaient accompagnées d'armes en fer (épée, lances).

Par ailleurs, ont été mises au jour 9 incinérations, majoritairement en vase mais aussi en pleine terre. Elles apparaissent contemporaines des inhumations, un vase contenant l'une d'entre elles ayant même été déposé à l'intérieur d'une sépulture à inhumation, directement au contact du défunt. Quelques esquilles osseuses découvertes au sein de rejets charbonneux comblant certains vestiges fossoyés sont également à signaler.

Outre la structure sur quatre poteaux précédemment évoquée, quatre autres monuments viennent s'inscrire dans l'espace funéraire : d'une part, un petit enclos quadrangulaire palissadé, d'environ 2,50 m de côté, d'autre part, trois enclos quadrangulaires fossoyés, de 8 à 11,50 m de côté. Ces derniers ont comme point commun un

comblement rapide de leurs fossés, mais entretiennent des relations bien différentes avec les sépultures : l'un comprend deux inhumations installées dans ses fossés, un autre est le seul pour lequel des sépultures ont été implantées dans son aire interne, tandis que le dernier se trouve éloigné de plus d'une vingtaine de mètres de la plus proche sépulture reconnue. S'ils ont incontestablement marqué le paysage et servi d'élément structurant à la nécropole, ces monuments ont donc probablement eu des vocations légèrement différentes.

L'étude du rare mobilier céramique ainsi qu'une série de datations par radiocarbone permet de placer le fonctionnement de cette nécropole entre le Hallstatt D et La Tène B. Le mobilier métallique vient quelque peu préciser cette chronologie, invitant à situer l'implantation des premières sépultures au cours du Ha D2-D3, tandis que les tombes à armes marqueraient l'ultime phase de fonctionnement à LT B1.

Enfin, à une cinquantaine de mètres à l'est de la nécropole, un groupe de trous de poteau matérialise une probable zone d'habitat. Aucun plan de bâtiment n'a toutefois pu y être restitué. Le mobilier céramique, là encore bien maigre, ainsi qu'une datation radiocarbone situent cette occupation aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (LT B – C1).

**Antoine David**

Néolithique

## RÉCLAINVILLE Déviation RD17

Le service de l'archéologie du Conseil départemental d'Eure-et-Loir a réalisé, en 2016, de façon discontinue un diagnostic archéologique, prescrit dans le cadre de la modification du tracé du projet de contournement routier du village de Réclainville. Les terrains diagnostiqués, d'une superficie de 20 276 m<sup>2</sup>, forment une bande linéaire située sur le plateau beauceron.

Cette opération a permis d'identifier des indices d'occupation du Néolithique, majoritairement découvert en position résiduelle, dont une lame micro denticulée et des fragments de céramique dans une fosse de déracinement située au sud du terrain et 27 tessons dans une seconde au nord. À ceci peuvent être ajoutés deux mobiliers lithiques en nappe et un fragment de hache polie collecté en surface des labours. L'étude des céramiques indique une fréquentation ou une occupation du secteur au cours de la fin du Néolithique et du début de la Protohistoire, de manière continue ou non.

Le tracé de cette seconde opération présageait la mise au jour de l'extension des sites de l'établissement rural antique et de la nécropole du haut Moyen Âge découverts, en 2012, à l'occasion du diagnostic du projet routier initial. Cependant, aucun vestige relatif à ces deux sites n'a été mis en évidence malgré les nombreuses investigations réalisées à leurs abords. L'opération aura eu pour seul résultat de limiter leurs étendues à l'est.

Les vestiges de la période moderne à la période récente sont une série d'ornières appartenant au chemin ancien de Villeneuve à Réclainville, une fosse récente contenant le squelette d'un chien, une entrée ou un puits de manière et une série de fosses de déracinement formant, avec celles découvertes en 2012, une bande de direction sud-ouest nord-est.

**Pierre Perrichon**

## SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS les Ravigneaux

Le projet de construction d'un lotissement par la SAE-DEL, sur la commune de Saint-Lubin-des-Joncherets (Eure-et-Loir), a fait l'objet de ce diagnostic, qui s'est déroulé en 2016.

Cinq tranchées ont été réalisées.

Au total, 19 structures ont été numérotées dont quatre structures ont été fouillées mécaniquement.

Les vestiges mis au jour concernent principalement l'existence d'un ancien verger, qui se caractérise par un alignement nord-nord-est/sud-sud-ouest de fosses quadrangulaires à fond plat, interprétées comme des fosses de plantations, ainsi qu'un alignement de 3 chablis suivant la même orientation. La présence d'un verger à l'emplacement de l'emprise est suggérée par la carte d'État Major de 1820-1866.

La présence de deux fossés, perpendiculaires, est à mentionner. L'un d'eux, dans le sens de la pente et comblé de pierres, pourrait avoir servi de drain. Ils n'ont pu être datés et n'apparaissent pas sur les cartes anciennes.

De la céramique non-tournée a été retrouvée dans un niveau de colluvions récentes, sous la couche de terre végétale, parfois mélangée à des artefacts plus récents (céramique glaçurée verte). Ces tessons de céramique modelée sont très fragmentés, parfois roulés. À l'exception de l'un d'entre eux qui pourrait dater du néolithique, ils présentent plutôt des caractéristiques proches de la céramique protohistorique, sans que plus de précisions typologiques et chronologiques ne puissent être apportées.

**Fabrice Brutus**

## SOURS Les Grouaches

Les découvertes liées au diagnostic réalisé à Sours les Grouaches (Eure-et-Loir) témoignent de deux occupations distinctes.

Une première occupation est attribuée à la deuxième partie du Néolithique avec deux fosses et quelques pièces en silex taillé dans les structures postérieures. Une forte érosion du site pourrait expliquer l'indigence des vestiges conservés. On notera cependant la présence d'une hache polie et d'un remontage de deux

éclats sur un nucléus à débitage opportuniste en silex local dans une des fosses.

La seconde occupation est attribuée à La Tène ancienne par la céramique et la présence d'une hache en fer. Elle se caractérise par une forte dispersion de vestiges liée aux activités agricoles : fossé parcellaire et silo. Les éventuels trous de poteau découverts sont restés isolés, ne permettant en aucun cas de fournir un plan de bâtiment.



Sours (Eure-et-Loir) Les Grouaches : remontage de deux éclats sur un nucléus à débitage opportuniste issu d'une fosse néolithique (M.-F. Creusillet, Inrap).

Enfin, quelques petites fosses non datées et un ensemble de traces de sous-solage associées à deux petits fossés orientés NE/SO sont contemporains.

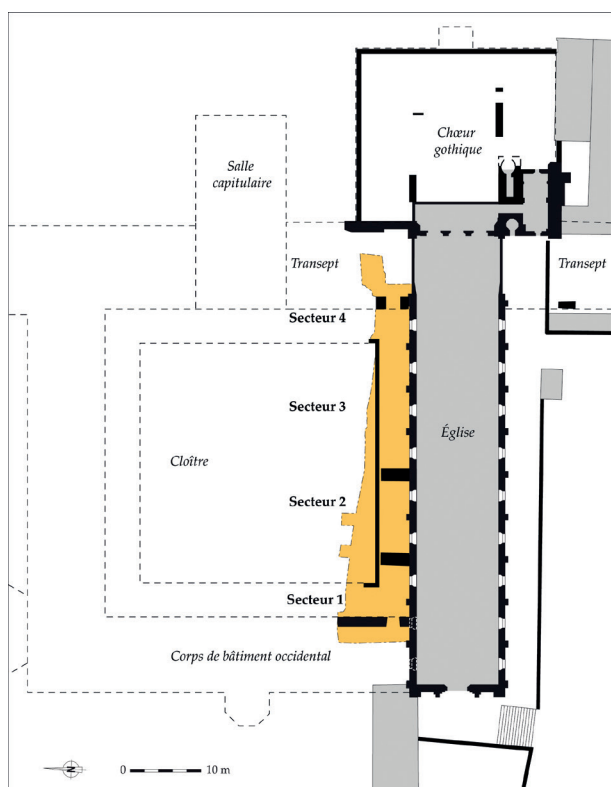
Dans tous les cas et pour les deux périodes identifiées, la couche archéologique est érodée avec une troncature des structures en creux et un effacement des limites des structures dans les parties supérieures. Il en ressort une difficulté de détection des vestiges en surface, sous la terre végétale, caractéristique de cette partie de la Beauce.

**Marie-France Creusillet**

## THIRON-GARDAIS

### cloître et façade nord de l'abbatiale

Suite à sa vente après la Révolution, le cloître de l'abbaye de Thiron-Gardais a été démoli, comme une bonne partie des bâtiments de l'ensemble abbatial. Depuis, le mur nord de l'église romane s'incline dangereusement. Préalablement aux travaux visant à stabiliser ce dernier, une opération archéologique de fouille nécessitée par l'urgence absolue a été réalisée afin, d'une part, de fournir des informations nécessaires à la finalisation du projet de contrebutement, et d'autre part, de recueillir le maximum de données sur les vestiges menacés de destruction par ces travaux.



Thiron-Gardais (Eure-et-Loir) cloître : localisation de la zone d'intervention (A. Fourvel, CD28).

Cette intervention a été effectuée par une équipe de trois agents du Service archéologie préventive du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, sous la responsabilité de Sophie Liegard. Elle s'est déroulée du 1<sup>er</sup> août au 18 novembre 2016 en trois phases successives qui se sont insérées dans le calendrier des travaux. Elle a principalement porté sur la galerie méridionale du cloître et sur ses abords immédiats.

L'existence d'un premier cloître édifié dans le courant de la première moitié du XII<sup>e</sup> s. a pu être démontrée, sans qu'il soit toutefois possible de savoir si son élévation était en pierre ou en bois. Cet espace est ensuite réaménagé durant l'époque gothique, à la fin du XIII<sup>e</sup> s. ou dans le courant du siècle suivant. Les galeries sont alors voûtées en croisées d'ogives. Cette construction met en œuvre un calcaire blanc, relativement tendre, qui a mal résisté à l'humidité, comme en témoignent les nombreuses altérations et réfections des bases de pilier. Le sol a alors

été abaissé et les portes donnant sur cet espace modifiées, voire reconstruites, tout comme les escaliers qui leur étaient associés. Le nouveau sol a été réalisé en carreaux de terre cuite carrés (de 11 à 13 cm de côté) ultérieurement remplacés durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s. par des tomettes hexagonales.

Un drain en provenance de l'église et traversant la galerie a été aménagé lors des travaux d'époque gothique, probablement dans le but d'assainir l'intérieur du lieu de culte. Les problèmes d'humidité ont également dû pousser la communauté à creuser un large fossé le long de la galerie méridionale, dans la cour du cloître, pour drainer ce secteur. Tardivement des caniveaux empierrés ont même été construits, dans les angles de cette cour, pour éloigner des galeries les eaux issues des toitures.

Sur les 36 tombes repérées dans la galerie méridionale, 20 ont été fouillées, alors qu'une dizaine d'autres, en très mauvais état de conservation, n'a fait l'objet que d'observations ponctuelles. Une dizaine de sépultures se rapporte à la période d'occupation antérieure au réaménagement du cloître gothique (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.), alors que les autres sont datables de la période moderne (XVI<sup>e</sup>-



Thiron-Gardais (Eure-et-Loir) cloître : inhumations mises au jour dans la partie est de la galerie méridionale du cloître (S. Liegard, CD28).

XVIII<sup>e</sup> s.). Durant le Moyen Âge, les défunts étaient inhumés dans des contenants en bois (coffrages et cercueils) et dans des coffres trapézoïdaux maçonnés en pierres de taille. Certaines de ces tombes recelaient les restes de vases à encens jetés dans leur comblement. Une dizaine d'autres inhumations d'époque moderne renfermait des cercueils en bois en relativement bon état de conservation. Quatre pierres tombales ont aussi été mises au jour dont une portant sur sa face supérieure la date du « 5 MAY 1674 ». Celle-ci a été taillée dans une grande dalle funéraire gothique dont une petite partie du décor sculpté d'origine est encore conservée sur sa face inférieure.

Le bras nord du transept de l'église, partiellement exploré, s'est révélé abriter de nombreuses sépultures médiévales et modernes qui n'ont pas été fouillées puisque non menacées par les travaux. Au XVII<sup>e</sup> s., cet espace abritait un escalier menant au dortoir localisé au 1<sup>er</sup> étage des bâtiments orientaux de l'abbaye. Vers la fin de la période moderne, ce dernier a été remplacé par un autre, monumental, construit sur voûtes.

Des informations ont aussi été recueillies sur le corps de bâtiment occidental du monastère qui renfermait au Moyen Âge des salles à usage probablement domestique (celliers, réserves...), avant de servir, à l'époque moderne, de zone de communication entre le cloître et le logis de l'abbé.

Sophie Liégard



Thiron-Gardais (Eure-et-Loir) cloître : vases à encens découverts dans les sépultures médiévales (T. Blanchet, P.-A. Esnault, CD28).

Âge du Fer  
Moyen Âge

## TOURY la Haute-Borne

Gallo-romain

L'intervention archéologique de la ZA de la Haute-Borne à Toury (Eure-et-Loir) s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement encadré par la communauté de commune de Janville. Le site se trouve à la sortie sud de la ville, encadré à l'ouest par la D2020 et à l'est par la voie ferrée Orléans-Paris. En contexte de plateau, la parcelle accuse un pendage léger vers le sud et se caractérise par des dépôts limoneux recouvrant des niveaux de marne de Blamont et de calcaire de Beauce. L'emprise prescrite concerne une superficie de 18 000 m<sup>2</sup> sur les 133 509 m<sup>2</sup> diagnostiqué initialement.

La fouille révèle une occupation très dense dont les limites ne sont observables que partiellement. Si des structures sont présentes sur l'ensemble de la parcelle, leur concentration augmente à mesure que l'on se rapproche de l'extrémité ouest. Le nœud principal semble se situer en bordure de la D2020 et se développe au-delà. Le cœur de l'installation est donc abordé mais c'est sa périphérie qui se voit le mieux dégagée.

Les études étant actuellement en cours, les premiers éléments ne se basent que sur les relations stratigraphiques et la détermination céramique lors de la fouille. Il faudra attendre l'étude céramique complète pour affiner

les observations de terrain et développer une chronologie plus aboutie. Toutefois, trois pôles chronologiques, s'étalonnant depuis la Protohistoire jusqu'au haut Moyen Âge, se distinguent nettement malgré quelques hiatus.

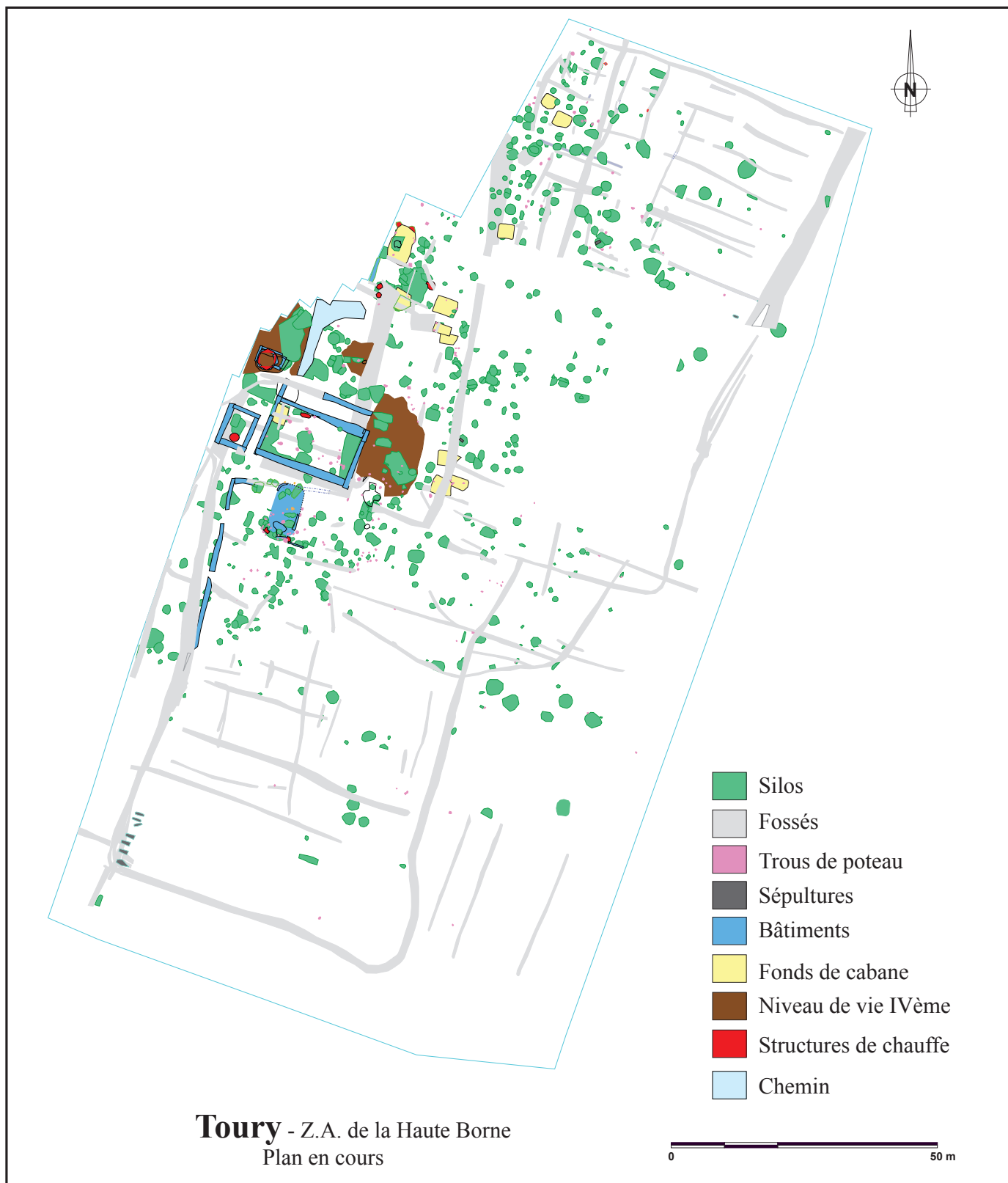
En premier lieu, apparaît une occupation protohistorique (second Âge du Fer) qui se traduit par de grandes struc-



Toury (Eure-et-Loir) la Haute-Borne : four à chaux (H. Assemat, Archéopole).

tures de stockage de type silo, réparties de manière éparse sur l'ensemble de la zone est de l'emprise. Deux d'entre elles ont été réemployées en tant que sépultures. Si aucun mobilier important ne se trouve associé aux défunts, une analyse des ossements a permis de dater ces sépultures de 400-300 av. J.-C. La question quant à la nature de ces inhumations (fréquentes à cette période) : sépultures primaires ou tombes de relégation, reste encore ouverte.

Dans un second temps, une occupation antique très bien circonscrite par des fossés parcelaires, s'observe. Elle se caractérise par de très nombreuses aires de stockage (silos) à l'est et au nord, une zone d'habitat au centre (comportant quatre bâtiments sur solin calcaire) et une zone d'activité au sud. L'ensemble de ces structures s'organise le long de la voie romaine reliant Pithiviers à Allaines (tracé repris par la D2020). La zone d'activité



Toury (Eure-et-Loir) la Haute-Borne : plan général de la fouille (H. Assemat, Archéopole).

comprend six fours dont un, en très bon état de conservation, possède encore son laboratoire en élévation.

L'ensemble de ces aménagements (habitat, zone d'activité) se trouvent scellés par des comblements datés (par le mobilier piégé) du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Au nombre de ces structures, on compte un four à chaux, qui semble postérieur (à une première phase d'occupation antique) puisqu'il vient s'installer dans un bâtiment qu'il recoupe. Le matériel retrouvé dans son comblement, est daté du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Ce four est-il en lien avec le démantèlement des bâtiments antiques lors de l'abandon du site ? Délaisse-t-on une zone d'habitat pour s'orienter sur de l'implantation artisanale ?

La séquence d'occupation se clôt avec la période du haut Moyen Âge. La fouille de fonds de cabane (établis sur la partie centrale de l'emprise) qui caractérisent cette occupation n'a pas livré de traces (aménagement interne ou matériel) caractéristiques d'une activité quelconque. Un travail pour mettre en relation le matériel issu des fosses détritiques aux alentours reste encore à faire pour

déterminer si une activité particulière pourrait être mise en avant.

Enfin, des inhumations ont été mises au jour au sud-ouest de l'emprise. Aucun matériel associé n'a été observé. Ces sépultures sont alignées et s'orientent toutes nord-ouest-sud-est. Les relations stratigraphiques, peu nombreuses, ne permettent pas d'assurer une chronologie fine. On ne peut qu'affirmer que les individus (hors silos) pourraient s'échelonner au mieux après les premières implantations antiques.

Les informations diverses que devraient apporter les études spécialisées (céramologique, archéozoologique, carpologique, paléométallurgique, archéomagnétique et les analyses C) permettront d'appréhender au mieux les questionnements autour des inconnues chronologiques et de préciser la fonction de structures qui demeurent incertaines. La détermination des espaces de stockage, d'artisanat et d'habitat dans le temps restent à clarifier d'avantage.

**Hélène Assemat**

